



THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS AUDITÉS

31 décembre 2016

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de
Thérapeutique Knight inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Thérapeutique Knight inc. (la « Société »), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2016 et 2015, et les comptes de résultat consolidés, les états du résultat global consolidés, les états des variations des capitaux propres consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Thérapeutique Knight inc. aux 31 décembre 2016 et 2015 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015 conformément aux Normes internationales d'information financière.

Ernst & Young S.N.L. ¹

Montréal, Canada
Le 15 mars 2017

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A120254

BILANS CONSOLIDÉS

[en milliers de dollars canadiens]

Aux 31 décembre	Notes	2016	2015
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	514 942	237 481
Titres négociables	6	221 108	233 726
Créances clients et autres débiteurs	7	6 440	2 994
Stocks	8	790	1 460
Autres actifs financiers courants	10	51 789	23 588
Impôts sur le résultat à recevoir		4 683	231
Total des actifs courants		799 752	499 480
Immobilisations corporelles		32	18
Immobilisations incorporelles	9	14 153	3 320
Autres actifs financiers	10	90 643	62 616
Participation dans une entreprise associée	11	80 113	81 027
Actifs d'impôt différé	18	6 077	2 527
Total de l'actif		990 770	648 988
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES			
Actifs courants			
Fournisseurs et charges à payer	12	3 207	2 416
Impôts sur le résultat à payer		5 659	4 031
Autres soldes à payer		537	—
Autres produits différés		355	293
Total des passifs courants		9 758	6 740
Autres produits différés		417	—
Autres soldes à payer		877	—
Passifs d'impôt différé	18	—	186
Total du passif		11 052	6 926
Capitaux propres			
Capital social	14 i)	760 447	439 148
Bons de souscription	14 iv)	785	161
Surplus d'apport		9 469	6 772
Cumul des autres éléments du résultat global	15	30 431	35 955
Résultats non distribués		178 586	160 026
Total des capitaux propres		979 718	642 062
Total du passif et des capitaux propres		990 770	648 988

Engagements [note 21]

Événements postérieurs à la date de clôture [note 24]

Voir les notes ci-jointes.

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

[En milliers de dollars canadiens, à l'exception des données sur les actions et les montants par action]

	<i>Notes</i>	2016	2015
Produits des activités ordinaires		5 940	1 037
Coût des produits vendus		1 550	428
Marge brute		4 390	609
Charges			
Ventes et marketing		532	—
Charges administratives		9 302	9 086
Recherche et développement		1 955	2 707
		(7 399)	(11 184)
Amortissement des immobilisations corporelles		18	30
Amortissement des immobilisations incorporelles		419	94
Produits d'intérêt		(24 414)	(18 632)
Autres produits		(3 894)	(2 860)
Profit net sur les actifs financiers		(1 659)	(17 347)
Profit tiré d'un regroupement d'entreprises		—	(515)
Perte nette au règlement de prêts consentis		—	650
Quote-part du résultat net de l'entreprise associée	<i>11</i>	(2 793)	(1 041)
Perte (profit) de change		1 451	(8 579)
Résultat avant impôt sur le résultat		23 473	37 016
Charge d'impôt	<i>18</i>	4 190	1 939
Charge d'impôt différé	<i>18</i>	723	910
Résultat net de l'exercice		18 560	34 167
Attribuable aux actionnaires de la Société			
Résultat de base par action	<i>17</i>	0,15	0,36
Résultat dilué par action	<i>17</i>	0,15	0,35
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation			
De base		120 723 270	96 191 285
Dilué		121 263 522	96 532 104

Voir les notes ci-jointes.

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS

[en milliers de dollars canadiens]

	2016	2015
Résultat net de l'exercice	18 560	34 167
Profit réalisé sur les instruments financiers disponibles à la vente reclassés dans le compte de résultat, déduction faite de l'impôt de 247 \$ (1 345 \$ en 2015)	(1 592)	(8 654)
Autres éléments du résultat global qui seront reclassés en résultat net au cours des périodes ultérieures :		
Profit latent sur les instruments financiers disponibles à la vente, déduction faite de l'impôt de 245 \$ (528 \$ en 2015)	1 146	7 083
(Perte latente) profit latent sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger	(5 078)	27 559
Autres éléments du résultat global pour l'exercice	(5 524)	25 988
Total du résultat global pour l'exercice	13 036	60 155

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ

[en milliers de dollars canadiens]

	Notes	Capital social	Bons de souscription	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2015		341 065	—	2 100	9 967	125 859	478 991
Résultat net de l'exercice		—	—	—	—	34 167	34 167
Profit réalisé reclassé au compte de résultat, déduction faite de l'impôt de 1 345 \$		—	—	—	(8 654)	—	(8 654)
Profit latent sur les instruments financiers disponibles à la vente, déduction faite de l'impôt de 528 \$		—	—	—	7 083	—	7 083
Profit latent à la conversion des résultats des établissements à l'étranger		—	—	—	27 559	—	27 559
Résultat global		—	—	—	25 988	34 167	60 155
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	14 ii)	—	—	4 421	—	—	4 421
Émission d'actions par suite du financement, déduction faite des coûts et de l'impôt différé de 2 155 \$		14 573	—	—	—	—	14 573
Émission à l'acquisition d'une participation dans une entreprise associée	11	80 684	—	1 100	—	—	81 784
Émission en raison de paiements fondés sur des actions		332	—	—	—	—	332
Exercice d'options sur actions		1 487	—	(554)	—	—	933
Émission de bons de souscription		—	161	—	—	—	161
Exercice de bons de souscription à titre de rémunération		930	—	(295)	—	—	635
Émission en vertu du régime d'achat d'actions		77	—	—	—	—	77
Solde au 31 décembre 2015		439 148	161	6 772	35 955	160 026	642 062
Solde au 1^{er} janvier 2016		439 148	161	6 772	35 955	160 026	642 062
Résultat net de l'exercice		—	—	—	—	18 560	18 560
Profit réalisé reclassé au compte de résultat, déduction faite de l'impôt de 247 \$		—	—	—	(1 592)	—	(1 592)
Profit latent sur les instruments financiers disponibles à la vente, déduction faite de l'impôt de 245 \$		—	—	—	1 146	—	1 146
Perte latente à la conversion des résultats des établissements à l'étranger		—	—	—	(5 078)	—	(5 078)
Résultat global		—	—	—	(5 524)	18 560	13 036
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	14 ii)	—	—	3 640	—	—	3 640
Émission d'actions dans le cadre de placements par voie de prise ferme, déduction faite des coûts et compte tenu de l'impôt différé de 4 465 \$	14 i) a)	317 616	—	—	—	—	317 616
Émission d'actions à une entreprise associée	14 i) b)	2 073	—	(943)	—	—	1 130
Émission à l'acquisition d'une participation	14 i) c)	1 846	624	—	—	—	2 470
Prêts consentis pour l'achat d'actions	14 i) e)	(350)	—	—	—	—	(350)
Émission en vertu du régime d'achat d'actions		114	—	—	—	—	114
Solde au 31 décembre 2016		760 447	785	9 469	30 431	178 586	979 718

Voir les notes ci-jointes.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

[en milliers de dollars canadiens]

	Notes	2016	2015
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net de l'exercice		18 560	34 167
Ajustements rapprochant le résultat net aux flux de trésorerie d'exploitation			
Impôt différé		723	910
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	14 ii)	3 640	4 421
Amortissements		437	124
Intérêts au titre de la désactualisation	10	(6 201)	(6 985)
Autres produits		(1 274)	—
Profit réalisé sur les actifs financiers		(2 569)	(15 381)
Perte latente (profit latent) sur les actifs financiers		910	(1 966)
Perte nette au règlement de prêts consentis		—	535
Perte (profit) de change		1 451	(2 068)
Profit tiré d'un regroupement d'entreprises		—	(515)
Quote-part du bénéfice net tiré d'une entreprise associée	11	(2 793)	(1 041)
Autres produits différés		479	(747)
		13 363	11 454
Variations sans effet de trésorerie du fonds de roulement liées aux activités d'exploitation	22	(3 462)	(3 818)
Dividendes provenant d'une entreprise associée	11	4 837	2 015
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		14 738	9 651
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Achats de titres négociables		(535 685)	(583 225)
Acquisition d'actions		(16 371)	(11 360)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(7)	—
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(9 853)	(1 750)
Placement dans des fonds		(16 503)	(15 694)
Prêts consentis		(43 274)	(40 280)
Acquisition d'une participation dans une entreprise associée	11	—	(217)
Produit du remboursement des prêts consentis		11 324	40 420
Produit tiré de la vente de titres négociables		544 812	503 935
Produit tiré de la distribution de fonds		4 610	19 314
Produit tiré de la sortie d'actions		9 572	19 758
Produit tiré de la sortie d'instruments dérivés		2 157	—
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(49 218)	(69 099)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Produit tiré de l'émission d'actions	14 i) a)	313 574	12 424
Produit tiré de l'exercice de bons de souscription à titre de rémunération		—	635
Régime d'options sur actions		—	933
Régime d'achat d'actions		105	77
Prêts consentis pour l'achat d'actions	14 i) d)	(350)	—
Coûts liés à l'émission d'actions à la période précédente		—	(207)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		313 329	13 862
Augmentation (diminution) de la trésorerie au cours de l'exercice		278 849	(45 586)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		237 481	283 445
Écart de conversion, montant net		(1 388)	(378)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		514 942	237 481
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :			
Intérêts reçus		15 665	10 107
Impôts payés		7 010	1 980

Voir les notes ci-jointes.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS

Abréviation	Société
3D	3D Signatures Inc.
60P	60° Pharmaceuticals LLC
Antibe	Antibe Therapeutics Inc.
Apicore	Apicore Inc. et Apigen Investments Limited
Crescita	Crescita Therapeutics Inc.
CRH	CRH Medical Corporation
Ember	Ember Therapeutics Inc.
Extenway	Extenway Solutions Inc.
Intega	INTEGA Sciences de la peau inc.
Knight ou la Société	Thérapeutique Knight inc.
Medimetriks	Medimetriks Pharmaceuticals, Inc.
Medison	Medison Biotech (1995) Ltd.
NEMO II	New Emerging Medical Opportunities Fund II, Ltd.
NeurAxon	NeurAxon Inc.
Origin	Origin Biomed Inc.
Otsuka	Otsuka Pharmaceutical Co., Ltd
PBB	Pro Bono Bio PLC
Pediapharm	Pediapharm Inc.
Profound	Profound Medical Inc.
Profounda	Profounda Inc.
Protalix	Protalix Bio Therapeutics, Inc.
Synergy	Synergy CHC Corp.
Sectoral	Gestion d'actifs sectoriels Inc.

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Description des activités

La Société a été constituée en société le 1^{er} novembre 2013 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La Société est une société pharmaceutique spécialisée et sa principale activité commerciale a trait au développement, à l'acquisition, à l'achat et à la vente de droits sous licence, à la commercialisation et à la distribution de produits pharmaceutiques novateurs, de produits liés à la santé et d'appareils médicaux au Canada et dans certains marchés de choix à l'étranger. La Société est située au 3400, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1055, Montréal (Québec) H3Z 3B8. Knight est inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole « GUD ».

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation et déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») sur la base du coût historique, sauf pour les éléments qui doivent être comptabilisés à la juste valeur. Les méthodes présentées plus loin ont été appliquées de façon uniforme pour toutes les périodes présentées.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

La préparation des états financiers consolidés de la Société nécessite que la direction émette des jugements, fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des produits des activités ordinaires, des charges, des actifs et des passifs, et sur les informations à fournir à l'égard des passifs éventuels, présentés à la date de clôture. Toutefois, l'incertitude à l'égard de ces hypothèses et estimations pourrait se traduire par la nécessité d'apporter des ajustements importants à la valeur comptable de l'actif ou du passif touché au cours de périodes ultérieures. Les domaines particulièrement complexes et exigeant un niveau élevé de jugement ainsi que ceux où les hypothèses et les estimations sont importantes pour les états financiers consolidés sont décrits à la note 3 ci-dessous.

La publication des états financiers consolidés de la Société a été approuvée par le conseil d'administration de la Société le 15 mars 2017.

Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive Knight Therapeutics (Barbados) Inc., Knight Therapeutics (USA) Inc. et Abir Therapeutics Ltd. Ces filiales sont entièrement consolidées et continueront de l'être jusqu'à la date à laquelle ce contrôle prendra fin.

La totalité des opérations intersociétés, soldes, produits des activités ordinaires et charges importants ont été éliminés à la consolidation. Les états financiers des filiales couvrent la même période de présentation de l'information financière que celle de la Société et sont préparés suivant des méthodes comptables cohérentes.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises ont été comptabilisés suivant la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est évalué comme étant le total de la contrepartie transférée, évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition, et du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise. Les coûts d'acquisition sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés et inclus dans les charges administratives.

Lorsque la Société acquiert une entreprise, elle évalue les actifs financiers acquis et les passifs financiers repris afin de les classer et de les désigner adéquatement conformément aux conditions contractuelles, au contexte économique et aux conditions pertinentes à la date d'acquisition.

Le goodwill, soit l'excédent du total de la contrepartie transférée et du montant comptabilisé au titre de la participation ne donnant pas le contrôle sur l'actif net identifiable acquis et les passifs repris, est évalué initialement au coût. Si la juste valeur de l'actif net acquis est supérieure au total de la contrepartie transférée, le profit est comptabilisé en résultat net.

Conversion des monnaies étrangères

a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des filiales de la Société sont évalués en fonction de la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés de la Société sont présentés en dollars canadiens (« \$ CA »), la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la société mère.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

b) Opérations et soldes

Les transactions en monnaie étrangère sont initialement comptabilisées par la Société au cours de change en vigueur à la date de la transaction. À la date de clôture, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis aux cours de change en vigueur à la fin de la période. Les actifs et passifs non monétaires sont convertis aux cours de change historique. Les profits et pertes de change découlant de la conversion des éléments en monnaie étrangère sont inclus dans le compte de résultat consolidé.

c) Établissements à l'étranger

Pour ce qui est des filiales qui utilisent une monnaie fonctionnelle différente de celle de la société mère, au moment de leur inclusion dans le périmètre de consolidation, les actifs et passifs d'établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture, et leurs comptes de résultat sont convertis aux taux de change en vigueur aux dates de transaction. Les écarts entraînés par la conversion des comptes à des fins de consolidation sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes actuels auprès des banques et des institutions semblables et les placements très liquides ayant des échéances initiales d'au plus trois mois. Ils sont facilement convertibles en montants de trésorerie connus et comportent un risque minime de fluctuation de valeur.

Titres négociables

Les titres négociables se composent de titres liquides dont la valeur ne risque pas de changer de façon notable. Les titres négociables qui sont classés comme étant « disponibles à la vente » sont d'abord évalués à la juste valeur, et toute variation ultérieure de celle-ci est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, puis dans le résultat net lorsque les titres sont finalement vendus. La juste valeur des titres négociables est obtenue au moyen des techniques d'évaluation pour lesquelles toutes les données ayant une incidence importante sur la juste valeur comptabilisée sont directement ou indirectement observables.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût selon la méthode du premier entré, premier sorti, ou à la valeur nette de réalisation, si elle est inférieure. Le coût des produits finis et des produits en cours comprend principalement les coûts directs. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des frais de vente applicables.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

Instruments financiers

Comptabilisation initiale et évaluation ultérieure

Catégorie	Instruments financiers	Description
Disponibles à la vente	Équivalents de trésorerie	Placements très liquides
	Titres négociables	Placements liquides facilement convertibles en un montant connu de trésorerie
	Placements dans des fonds	Fonds de capital-risque comportant des titres de capitaux propres et de créance consacrés aux sciences de la vie
	Placements dans des titres de capitaux propres	Titres de sociétés ouvertes et fermées
Actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments dérivés	Bons de souscription, options sur actions, options de conversion des débentures convertibles et autres instruments
	Trésorerie	Soldes de trésorerie auprès de banques
Prêts et créances	Prêts et créances	Prêts consentis, débentures et créances à long terme
	Créances clients et autres débiteurs	Montants reçus de clients et tierces parties
Passifs financiers	Fournisseurs et charges à payer	Sans objet

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

Catégorie	Comptabilisation initiale	Évaluation ultérieure	Variations de la juste valeur
Actifs financiers			
Disponibles à la vente	Les achats et les ventes de titres disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, majorée des coûts de transaction, à la date de la transaction.	Réévalués à la juste valeur aux dates de clôture ultérieures selon le prix coté sur un marché, s'il est disponible Réévalués selon d'autres techniques si le prix coté sur un marché n'est pas disponible, ou Comptabilisés au coût des placements lorsque la juste valeur n'est pas facilement déterminable	Présentés dans les autres éléments du résultat global dans le « cumul des autres éléments du résultat global » lorsque non réalisés et reclassés dans les autres produits au compte de résultat lorsque réalisés ou dépréciés Les pertes de valeur sur les placements en titres de capitaux propres classés comme étant disponibles à la vente ne sont pas reprises avant la sortie de l'instrument.
Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur à la date d'acquisition calculée selon le modèle de Black et Scholes ou d'autres techniques d'évaluation	Réévalués à la juste valeur aux dates de clôture ultérieures selon le prix coté sur un marché, s'il est disponible	Comptabilisés dans le compte de résultat consolidé
Prêts et créances	Juste valeur	Coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif	Comptabilisés dans le compte de résultat consolidé lorsque réalisés ou dépréciés. Les intérêts courus sur les prêts sont comptabilisés dans les « produits d'intérêt » au compte de résultat consolidé.
Passifs financiers			
Autres passifs financiers	Juste valeur	Coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif	Comptabilisés dans le compte de résultat consolidé à l'extinction de l'obligation. Les intérêts au titre de la désactualisation sont comptabilisés dans la « charge d'intérêt » au compte de résultat consolidé.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

Profit au jour 1 à l'évaluation initiale

Si la Société détermine que la juste valeur d'un instrument financier au moment de la comptabilisation initiale diffère du prix de transaction, l'écart est comptabilisé à titre de profit ou de perte seulement si la juste valeur est fondée sur un cours d'un marché actif ou sur une technique d'évaluation qui tient uniquement compte des données provenant de marchés observables. Autrement, l'écart est reporté et comptabilisé comme suit :

- Profit ou perte dans le compte de résultat amorti selon la méthode linéaire sur la durée des actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net.
- Profit ou perte dans le compte de résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif pour ce qui est des prêts.
- Profit ou perte latent dans l'état du résultat global pour les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente.

Dépréciation d'actifs financiers

La Société évalue, chaque date de clôture, s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. Les actifs financiers sont dépréciés s'il existe une indication objective que, par suite d'un ou de plusieurs événements survenus après leur comptabilisation initiale, les flux de trésorerie futurs estimés de l'investissement ont été touchés.

Voici quelques indications objectives de dépréciation :

- difficultés financières importantes de l'émetteur ou de la contrepartie;
- défaut de paiement des intérêts ou du capital, ou la probabilité de faillite ou de restructuration financière du débiteur;
- changement défavorable de facteurs juridiques ou du climat commercial qui pourrait avoir une incidence sur la valeur de l'actif;
- pertes d'exploitation ou pertes de flux de trésorerie réelles ou prévues indiquant des pertes persistantes liées à l'utilisation de l'actif.

Décomptabilisation

Un actif financier (ou, le cas échéant, une partie d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers similaires) ou passif financier est décomptabilisé lorsque :

- les droits de recevoir ou les obligations de décaisser les flux de trésorerie liés à l'actif ou au passif sont échus ou acquittés;
- la Société a transféré ses droits de recevoir ou ses obligations de décaisser les flux de trésorerie au titre de l'actif ou du passif.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

Hiérarchie des justes valeurs

La Société a recours à la hiérarchie qui suit pour établir et présenter la juste valeur des instruments financiers selon une technique d'évaluation :

Niveaux	Description	Type d'instruments financiers normalement classé à ce niveau
Niveau 1	Prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs visant des actifs ou des passifs identiques	• Placements dans des titres de capitaux propres¹
Niveau 2	Autres techniques d'évaluation selon lesquelles toutes les données ayant une incidence importante sur la juste valeur comptabilisée sont directement ou indirectement observables	• Équivalents de trésorerie • Titres négociables • Placements dans des titres de capitaux propres²
Niveau 3	Techniques utilisant des données ayant une incidence importante sur la juste valeur comptabilisée qui ne sont pas basées sur des données observables de marché	• Placements dans des titres de capitaux propres³ • Placements dans des fonds • Prêts et créances • Instruments dérivés

¹ Titres de sociétés ouvertes cotés sur des marchés actifs.

² Titres de sociétés ouvertes cotés sur des marchés inactifs.

³ Titres de sociétés fermées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées au coût historique diminué du cumul des amortissements ou du cumul des pertes de valeur, ou des deux, le cas échéant. Le coût historique comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition des éléments. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés comme un actif distinct, selon le cas, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à la Société et que le coût de cet élément peut être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts de réparation et d'entretien sont comptabilisés en résultat net consolidé pendant la période au cours de laquelle ils ont été engagés.

La Société répartit le montant initialement comptabilisé à l'égard d'un élément des immobilisations corporelles en fonction des composantes importantes et les amortit individuellement. L'amortissement des composantes importantes est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs, comme suit :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Matériel informatique	Linéaire	de 3 à 4 ans
Mobilier et agencements	Linéaire	de 2 à 3 ans
Améliorations locatives	Linéaire	sur la durée d'utilité ou la durée du contrat de location, selon la période la plus courte

À la sortie d'une immobilisation corporelle, le coût et le cumul des amortissements et des pertes de valeur liés à l'immobilisation en question sont sortis des états financiers consolidés et le montant net, déduction faite de tout produit, est porté à l'état du résultat consolidé.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

La Société réexamine périodiquement la durée d'utilité et la valeur comptable de ses immobilisations corporelles, si bien que leur durée d'utilité peut être ajustée en conséquence.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. Les immobilisations incorporelles constituent principalement des droits rattachés aux produits pharmaceutiques, de la propriété intellectuelle et des connaissances techniques brevetées ou non brevetées. Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie limitée sont amorties selon le mode linéaire sur la durée du contrat, la durée de vie du brevet ou la durée d'utilité attendue du produit, selon la période la plus courte, une fois qu'il est disponible à la commercialisation. Ces durées d'amortissement s'échelonnent de 7 à 15 ans. La Société passe en revue périodiquement la durée d'utilité et la valeur comptable de ses immobilisations incorporelles. La durée d'utilité des immobilisations incorporelles peut donc être ajustée en conséquence.

La Société évalue à chaque période de présentation de l'information financière s'il y a une indication qu'un actif ait pu se déprécier. Une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il y a un excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif, diminuée des coûts de vente, et sa valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, il faut actualiser la valeur des flux de trésorerie futurs estimés selon un taux d'actualisation avant impôt qui tient compte de l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de vente, il faut utiliser une technique d'évaluation appropriée.

Les pertes de valeur sont passées en charges dans le compte de résultat consolidé de la période considérée. Les pertes de valeur sur d'autres actifs à long terme ne sont reprises que si les estimations utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables subissent une modification et seulement dans la mesure où les valeurs recouvrables révisées ne sont pas supérieures aux valeurs comptables qui auraient existé, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Toute reprise est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé.

Participations dans des entreprises associées

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité émettrice, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

La Société comptabilise les participations dans des entreprises associées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, les participations dans des entreprises associées sont comptabilisées initialement au coût. La valeur comptable d'une participation est ajustée pour tenir compte de la quote-part du résultat net de l'entreprise associée revenant à la Société, déduction faite de l'amortissement des ajustements de réévaluation à la juste valeur, des impôts et des dividendes reçus. Le goodwill se rapportant aux entreprises associées est inclus dans la valeur comptable des participations et n'est ni amorti ni soumis séparément à un test de dépréciation.

Le compte de résultat consolidé reflète la quote-part des résultats d'exploitation de l'entreprise associée. Lorsqu'il y a eu une variation comptabilisée directement dans les capitaux propres de l'entreprise associée, la Société comptabilise sa quote-part des variations et la présente, s'il y a lieu, dans l'état des variations des capitaux propres consolidé. Les profits et pertes latents issus des transactions entre la Société et les entreprises associées sont éliminés jusqu'à concurrence de la participation de la Société dans les entreprises associées.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

La quote-part du résultat net des entreprises associées est présentée dans le compte de résultat consolidé, déduction faite de l'amortissement et de l'incidence fiscale découlant de la réévaluation à la juste valeur. Elle correspond au résultat net attribuable aux actionnaires des entreprises associées, soit le résultat après impôts. Si la quote-part des pertes de la Société dans des entreprises associées est égale ou supérieure à sa participation, elle cesse de comptabiliser des pertes, sauf si elle s'est engagée à effectuer des paiements en faveur des entreprises associées. Les états financiers des entreprises associées couvrent la même période de présentation de l'information financière que celle de la Société. Au besoin, des ajustements sont effectués pour harmoniser les méthodes comptables et les classements avec ceux de la Société.

Par suite de l'application de la méthode de la mise en équivalence, la Société détermine s'il est nécessaire de comptabiliser une perte de valeur additionnelle sur sa participation dans ses entreprises associées. La Société établit à chaque date de clôture s'il existe une indication objective que la participation dans une entreprise associée s'est dépréciée. Le cas échéant, la Société calcule le montant de la perte de valeur comme étant l'écart entre la valeur recouvrable de l'entreprise associée et sa valeur comptable, et comptabilise le montant en découlant dans la « quote-part du résultat net d'entreprises associées » dans le compte de résultat consolidé.

Au moment de la perte d'une influence notable sur des entreprises associées, la Société évalue et comptabilise toute participation résiduelle à la juste valeur. Tout écart entre la valeur comptable des entreprises associées au moment de la perte d'influence notable et la juste valeur de la participation résiduelle est comptabilisé dans le compte de résultat consolidé.

Charges à payer et provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) découlant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions comptabilisées sont principalement liées aux risques découlant des acquisitions d'entreprises et des ententes relatives aux produits dans le cours normal des activités de la Société.

Autres soldes à payer

Dans le cadre d'acquisitions d'immobilisations incorporelles, la Société peut s'engager à payer certains montants futurs établis à l'avance par contrat à l'atteinte d'échéances précises ou d'étapes connexes en matière de réglementation ou de vente déterminées. Ces obligations sont comptabilisées lorsqu'il est jugé probable que les cibles seront atteintes, et elles sont initialement évaluées à la juste valeur, puis comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les autres soldes à long terme à payer sont actualisés à leur valeur actuelle selon les taux d'intérêt appropriés.

Régimes de rémunération fondée sur des actions

La Société offre des régimes de rémunération fondée sur des actions, qui sont décrits à la note 14. Le coût des régimes de rémunération fondée sur des actions est comptabilisé, ainsi qu'une hausse correspondante, dans le surplus d'apport, au cours de la période où les conditions de service sont remplies. La charge cumulée est comptabilisée chaque date de clôture jusqu'à la date d'acquisition des droits et reflète dans quelle mesure la période d'acquisition des droits a expiré ainsi que la meilleure estimation de la Société quant au nombre d'instruments de capitaux propres dont les droits y rattachés seront finalement acquis. La variation de la charge cumulée comptabilisée pour la période figure dans les charges administratives portées aux comptes de résultat consolidés. Aucune charge n'est comptabilisée par rapport aux attributions dont les droits ne seront pas acquis. Toute contrepartie versée par les salariés à l'exercice des options sur

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

actions ou à l'achat des actions est portée au crédit du capital social. L'effet dilutif des options en cours, s'il y a lieu, est représenté par la dilution additionnelle des actions dans le calcul du résultat dilué par action.

Régime d'achat d'actions

La Société offre un régime d'achat d'actions à ses administrateurs et salariés. Dans le cadre du régime, la Société versera, sous forme d'actions, un pourcentage de la cotisation des salariés ou des administrateurs qui aura servi à acheter des actions qui seront détenues pendant au moins deux ans par la personne. Les cotisations que la Société verse sont comptabilisées au titre des autres charges de personnel dans les charges administratives.

Frais d'émission d'instruments de capitaux propres

Les frais d'émission d'instruments de capitaux propres engagés par la Société sont comptabilisés en réduction des instruments de capitaux propres émis.

Contrats de location simple

Les contrats de location en vertu desquels le bailleur conserve une part importante des risques et avantages liés à la propriété sont classés à titre de contrats de location simple. Les paiements effectués relativement à un contrat de location simple (déduction faite de toute mesure incitative reçue par le locataire) sont comptabilisés au compte de résultat consolidé de façon linéaire sur toute la durée du contrat.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires issus de la vente de produits sont comptabilisés lorsque le titre de propriété et le risque de perte sont transférés au client. Les escomptes, crédits, rabais sur vente et retours de produits sont déduits des produits bruts. Les produits des activités ordinaires liés à une convention d'honoraires conclue avec un partenaire, aux termes de laquelle la Société touche des honoraires en fonction de certaines modalités préétablies quant aux ventes brutes ou nettes de produits, sont comptabilisés lorsque ces modalités sont respectées, au même titre que la comptabilisation des produits des activités ordinaires du partenaire. Dans certains cas, la politique de la Société permet les retours ou les échanges de produits et des provisions sont constituées en conséquence. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés en tenant compte de ces provisions. Dans certaines situations, notamment au moment du lancement de produits pour lesquels la Société ne dispose que de peu d'information aux fins de comparaison ou lorsque l'acceptation du produit par le marché ou la clientèle n'est pas clairement définie, la Société peut conclure qu'elle n'a pas satisfait aux exigences de comptabilisation des produits des activités ordinaires, comme la capacité de déterminer de façon raisonnable les provisions pour les retours de produits. Par conséquent, la Société reportera la comptabilisation des produits des activités ordinaires liés à la vente de ces produits jusqu'à ce que les exigences soient respectées.

Recherche et développement

Les frais de recherche et de développement sont passés en charges au compte de résultat consolidé pendant la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement sont comptabilisés dans le résultat net au cours de la période pendant laquelle ils sont engagés, sauf si un projet de développement respecte les critères de report et d'amortissement en vertu des IFRS. Jusqu'à maintenant, la Société n'a reporté aucuns frais de développement.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

Produits d'intérêt ou charge d'intérêt

Les produits d'intérêt ou la charge d'intérêt sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti et les actifs financiers portant intérêt classés comme étant disponibles à la vente, les produits d'intérêt ou la charge d'intérêt sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui correspond au taux qui permet d'actualiser exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

Aide gouvernementale

Les sommes reçues ou à recevoir provenant des programmes d'aide gouvernementale, notamment les crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche et le développement, sont comptabilisées lorsque la société est raisonnablement certaine que l'aide gouvernementale sera reçue et que les conditions en découlant seront satisfaites. Lorsque la somme est liée à un élément de charge, elle est comptabilisée en résultat systématiquement et est traitée comme une réduction des coûts qu'elle doit compenser. Lorsque la somme est liée à un actif, elle réduit la valeur comptable de celui-ci, puis est comptabilisée comme revenu pendant la durée d'utilité de l'actif amortissable au moyen d'une dotation aux amortissements réduite.

Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Les charges d'impôt sont comptabilisées dans le compte de résultat consolidé sauf si elles sont liées à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global, auquel cas l'impôt connexe est comptabilisé respectivement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

Impôt exigible

Les actifs et les passifs d'impôt exigible sont évalués au montant qui devrait être recouvré auprès des autorités fiscales ou payé à celles-ci. Les taux d'imposition et la législation fiscale utilisés pour calculer le montant sont ceux qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans les pays où la Société exerce ses activités et génère un revenu imposable. La direction passe périodiquement en revue les positions prises dans les déclarations de revenus relativement aux situations pour lesquelles les réglementations fiscales applicables sont soumises à l'interprétation, et constitue des provisions, le cas échéant.

Impôt différé

L'impôt différé est présenté selon la méthode de report sur les différences temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable aux fins de l'information financière à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition qui devraient être appliqués durant l'exercice pendant lequel l'actif est réalisé ou le passif est réglé, d'après les taux d'imposition (et les lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des actifs (passifs) d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles (imposables) dans la mesure où il est probable qu'il existera un bénéfice fiscal auquel ces différences temporaires déductibles pourront être imputées, sauf :

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

- si l'actif (le passif) d'impôt différé lié à la différence temporaire déductible découle de la comptabilisation initiale d'un actif ou passif lors d'une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises et, qu'au moment de la transaction, il n'a aucune incidence sur le résultat comptabilisé ni sur le revenu ou la perte imposable;
- pour les différences temporaires imposables découlant de participations dans des filiales et entreprises associées, à moins que la date de la résorption de la différence temporaire puisse être contrôlée et qu'il soit probable que la différence temporaire ne se résorbe pas dans un avenir prévisible.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est passée en revue à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et doit être réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et sont comptabilisés dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables futurs permettront de recouvrer l'actif d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et que l'impôt différé concerne la même entité imposable et administration fiscale.

Taxe à la consommation

Les charges et les actifs sont comptabilisés déduction faite de la taxe de vente sauf :

- si la taxe de vente sur l'achat d'un actif ou de services n'est pas recouvrable auprès de l'administration fiscale, auquel cas la taxe de vente est comptabilisée dans le coût d'acquisition de l'actif ou comme une partie d'un élément de charge, selon le cas;
- si le montant présenté des créances clients et des dettes fournisseurs comprend la taxe de vente.

Le montant net de la taxe de vente à recouvrer de l'administration fiscale, ou à payer à celle-ci, est comptabilisé au bilan à titre de créances clients ou de fournisseurs.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est calculé en tenant compte de l'exercice de l'ensemble des instruments dilutifs, et présume que le produit pouvant être tiré de l'exercice d'options serait affecté à l'achat d'actions ordinaires au cours moyen du marché pendant la période.

3. UTILISATION DES JUGEMENTS ET ESTIMATIONS

La préparation des états financiers consolidés de la Société nécessite que la direction formule des jugements et des estimations qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et les informations à fournir à l'égard des actifs et des passifs éventuels, présentés à la date des états financiers consolidés, et sur les montants des produits des activités ordinaires et des charges présentés pendant la période de présentation de l'information financière. Les montants présentés et les informations fournies par voie de notes reflètent la conjoncture économique la plus probable et les mesures que la direction entend mettre en place. Les résultats réels pourraient différer de façon importante de ces estimations.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

Les informations concernant les principaux jugements et estimations formulés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés se rapportent à ce qui suit.

Évaluation de la juste valeur des actifs financiers

Lorsque la juste valeur des actifs financiers comptabilisés dans le bilan consolidé ne peut être évaluée en fonction des prix cotés sur des marchés actifs, elle est évaluée au moyen d'autres techniques d'évaluation. Les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées proviennent de marchés observables, si possible. Autrement, il faut faire preuve de jugement pour établir la juste valeur. Le jugement repose notamment sur le risque de crédit, les taux d'actualisation, la volatilité et la liquidité. Les changements d'hypothèses sur ces facteurs pourraient avoir une incidence sur la juste valeur des actifs financiers présentée.

Placements dans des fonds

La Société comptabilise les placements dans des fonds à leur valeur liquidative, et il faut faire preuve de jugement pour établir si la valeur liquidative du fonds se rapproche de la juste valeur. Si la valeur liquidative correspond à la juste valeur, le placement dans le fonds est ajusté afin de refléter la valeur liquidative et les profits ou pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Prêts consentis

À titre de contrepartie des prêts consentis, la Société peut recevoir des actifs supplémentaires, tels que des droits sur des produits, des actions et des bons de souscription. La Société utilise l'approche fondée sur la valeur relative pour répartir le montant nominal du prêt consenti entre les divers instruments financiers recensés et toute valeur résiduelle est attribuée aux instruments non financiers. Pour ce faire, il faut évaluer la juste valeur du prêt consenti en comparant le taux d'intérêt du prêt avec celui de prêts consentis à des tiers dont l'échéance et la cote de crédit sont semblables à celles de la contrepartie. Les instruments financiers supplémentaires reçus sont réévalués à la juste valeur en faisant appel, entre autres, au jugement et à des estimations dont il est question ci-après.

Actions classées au niveau 3 dans la hiérarchie de la juste valeur

Lors de l'établissement de la juste valeur des actions classées au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur, il faut faire preuve de jugement en évaluant la juste valeur de l'actif financier lors de l'évaluation initiale. La juste valeur est déterminée au moyen de techniques d'évaluation acceptables, comme l'approche par le résultat et l'approche fondée sur le marché, selon lesquelles il faut faire appel au jugement et avoir recours à des estimations, notamment les prévisions sur la marge brute, les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme.

Instruments dérivés

Lors de l'établissement de la juste valeur d'instruments dérivés, comme des bons de souscription, la Société utilise le modèle de Black et Scholes, selon lequel il faut faire appel au jugement pour étudier certaines données, comme la volatilité de l'actif financier et la période durant laquelle il sera détenu.

Dépréciation

Prêts consentis

En présence de signes de dépréciation, tel qu'un cas de défaut sur un prêt consenti, la Société évalue la valeur recouvrable du prêt au moyen de jugements et d'estimations, notamment, mais sans s'y limiter, les hypothèses du débiteur sur les produits et charges prévus ainsi que l'évaluation de la valeur recouvrable de la sûreté ou de la garantie dont est assorti le prêt consenti. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les ventes prévues et les coûts attribués,

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

qui sont estimés en fonction des résultats attendus et des initiatives d'affaires. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital de la Société, ajusté en fonction des risques propres à l'actif. Les hypothèses sous-jacentes au test de dépréciation pourraient changer par suite d'événements ultérieurs, ce qui aurait un effet défavorable sur les résultats de la Société.

Participation dans une entreprise associée

La Société exerce son jugement pour évaluer si certains événements ou certaines circonstances constituent une indication objective de dépréciation de la participation dans une entreprise associée. En présence de signes de dépréciation, la Société évalue la valeur recouvrable de la participation au moyen de jugements et d'estimations, notamment, mais sans s'y limiter, au moyen des prévisions de produits et de charges, des probabilités que des partenaires de licence renouvellent leurs conventions et des taux d'actualisation. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les ventes prévues et les coûts attribués, qui sont estimés en fonction des résultats attendus et des initiatives d'affaires. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital de la Société, qui est ajusté en fonction des risques propres à l'actif. Toute modification apportée à ces hypothèses pourrait modifier de manière considérable la valeur recouvrable de la participation dans une entreprise associée. La Société comptabilise une perte de valeur dans le compte de résultat consolidé si la valeur recouvrable de la participation est inférieure à sa valeur comptable. Les hypothèses sous-jacentes au test de dépréciation pourraient changer par suite d'événements ultérieurs, ce qui aurait un effet défavorable sur les résultats de la Société.

Immobilisations incorporelles

Il faut faire preuve de jugement pour déterminer la durée d'utilité et la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles de la Société, ainsi que pour évaluer si certains événements ou certaines circonstances constituent une indication objective de dépréciation. L'estimation de la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles s'appuie sur certains facteurs, notamment sur les flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les ventes prévues et les coûts attribués, qui sont estimés en fonction des résultats attendus et des initiatives d'affaires. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital de la Société, qui est ajusté en fonction des risques propres à l'actif. Les hypothèses sous-jacentes au test de dépréciation pourraient changer par suite d'événements ultérieurs, ce qui aurait un effet défavorable sur les résultats de la Société.

Rémunération fondée sur des actions

La Société établit le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres conclues avec les employés et d'autres personnes selon la juste valeur des instruments connexes à la date d'attribution. Le calcul de la juste valeur des paiements fondés sur des actions nécessite l'utilisation du modèle d'évaluation le plus pertinent pour l'attribution, qui dépend des modalités de l'attribution. Il nécessite également la formulation d'hypothèses et la détermination des données les plus appropriées au modèle d'évaluation, notamment la volatilité (se reporter à la note 14 pour de plus amples renseignements).

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

Impôts sur le résultat

Des incertitudes existent relativement à l'interprétation de réglementations fiscales complexes, de modifications apportées aux lois fiscales ainsi qu'au montant du revenu imposable futur et au moment auquel il sera comptabilisé. Les différences entre les résultats réels et les hypothèses posées, ou toute modification future apportée à ces hypothèses, pourraient se traduire par un ajustement futur du recouvrement ou de la charge d'impôt déjà comptabilisé. La Société constitue des provisions, fondées sur des estimations raisonnables, pour les conséquences possibles découlant des vérifications menées par les autorités fiscales des pays où elle exerce ses activités. Le montant de ces provisions est déterminé selon différents facteurs, comme le résultat des vérifications fiscales passées et les divergences d'interprétation de la réglementation fiscale par l'entité imposable et l'autorité fiscale. Ces divergences peuvent toucher des points très variés, selon les conditions prévalant dans le pays où est situé le siège social de l'entreprise.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel ces actifs d'impôt pourront être imputés, sera disponible. La direction doit faire preuve de beaucoup de jugement afin d'établir le montant des actifs d'impôt différé qui peut être comptabilisé selon le montant des bénéfices imposables futurs et le moment auquel ils seront comptabilisés ainsi que des stratégies futures de planification fiscale. Se reporter à la note 18 pour de plus amples renseignements sur l'impôt sur le résultat.

Monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle des filiales à l'étranger est revue régulièrement pour évaluer si des modifications apportées aux transactions, aux événements et aux conditions ont entraîné un changement. Au moment d'évaluer la monnaie fonctionnelle d'une filiale à l'étranger, la direction doit faire preuve de jugement pour déterminer, entre autres, quel est l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités et le degré d'autonomie de la filiale à l'étranger par rapport à l'entité en matière d'exploitation et de finances. Il faut également faire preuve de jugement pour déterminer si les prêts intersociétés libellés en devises font partie de la participation nette de la Société dans la filiale à l'étranger.

4. PRISES DE POSITION COMPTABLES RÉCENTES

IFRS 9 – Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a modifié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, afin de regrouper les phases de classement et d'évaluation, de dépréciation et de comptabilité de couverture du projet de l'IASB visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme annule et remplace toutes les versions précédentes de l'IFRS 9 et entrera en vigueur pour la Société le 1^{er} janvier 2018. L'application anticipée est permise. La Société évalue présentement l'incidence de cette norme et des modifications sur ses états financiers consolidés.

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui précise la méthode et le calendrier de comptabilisation des produits des activités ordinaires et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. La norme annule et remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires.

La norme entrera en vigueur pour la Société le 1^{er} janvier 2018. L'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence que cette norme pourrait avoir sur ses états financiers consolidés.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location* (« IAS 17 ») et les interprétations connexes. L'IFRS 16 prescrit un modèle unique de comptabilisation par le preneur exigeant la comptabilisation des actifs et des passifs pour tous les contrats, sauf si la durée du contrat est de douze mois ou moins ou que l'actif sous-jacent a une faible valeur. L'IFRS 16 reprend en grande partie la comptabilisation par le bailleur de l'IAS 17, notamment la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. La norme entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019. La Société évalue actuellement l'incidence que cette norme pourrait avoir sur ses états financiers consolidés.

IAS 12 – Impôts sur le résultat

En janvier 2016, l'IASB a publié « Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes », qui porte sur les modifications apportées à l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*. Ces modifications traitent de la comptabilisation de l'actif d'impôt différé au titre de pertes latentes relatif à un instrument d'emprunt évalué à la juste valeur.

Ces modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. L'application anticipée est permise. La Société a conclu que cette norme n'aura aucune incidence sur ses états financiers consolidés.

5. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Aux 31 décembre	2016 \$	2015 \$
Fonds en banque	490 435	235 484
Dépôt à terme de 18 252 \$ US portant intérêt à 0,80 % et échéant en janvier 2017	24 507	—
Dépôt à terme renouvelable mensuel (5 624 ILS portant intérêt à 0,05 % au 31 décembre 2015)	—	1 997
	514 942	237 481

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

6. TITRES NÉGOCIABLES

Aux 31 décembre	2016	2015
Certificats de placement garanti portant intérêt à des taux variant de 0,95 % à 1,90 % et venant à échéance à diverses dates, de janvier 2017 à avril 2018 (au 31 décembre 2015 : portant intérêt à des taux variant de 1,30 % à 1,76 % et venant à échéance à diverses dates, de janvier 2016 à décembre 2016)	110,890	100,000
Dépôts à terme de 67 470 \$ US portant intérêt à des taux variant de 1,29 % à 1,70 % et venant à échéance à diverses dates, de mai 2017 à décembre 2017 (au 31 décembre 2015 : 86 864 \$ US portant intérêt au taux de 0,60 % et venant à échéance à diverses dates, de janvier 2016 à juin 2016)	90,592	120,219
Certificats de placement garanti de 9 607 \$ US portant intérêt à des taux variant de 1,34 % à 1,51 % et venant à échéance à diverses dates, de mai 2017 à novembre 2017	12,900	—
Dépôt à terme de 19 250 ILS portant intérêt à 0,08 % et échéant en novembre 2017	6,726	—
Dépôts à terme portant intérêt à des taux variant de 0,20 % à 0,50 % et venus à échéance à diverses dates, de mars 2016 à juin 2016	—	13,507
	221,108	233,726

7. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Aux 31 décembre	2016	2015
	\$	\$
Créances clients et débiteurs	2 606	414
Intérêts à recevoir	3 107	1 626
Impôts indirects à recevoir	102	366
Charges payées d'avance et autres créances	625	423
Crédit d'impôt à l'investissement remboursable	—	165
	6 440	2 994

8. STOCKS

Aux 31 décembre	2016	2015
	\$	\$
Matières premières	400	1 407
Produits en cours	237	37
Produits finis	153	16
	790	1 460

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, des stocks totalisant 1 215 \$ (379 \$ en 2015) ont été comptabilisés dans le coût des produits vendus, et comprenaient une augmentation des provisions de 617 \$.

9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>Notes</i>	2016	2015
	\$	\$
Coût aux 1 ^{er} janvier	3 500	909
Acquisitions	11 258	1 183
Acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	—	2 100
Cessions	—	(911)
Change	(4)	219
Coût aux 31 décembre	14 754	3 500
Cumul des amortissements aux 1 ^{er} janvier	180	63
Dotation aux amortissements	419	94
Change	2	23
Cumul des amortissements aux 31 décembre	601	180
Valeur comptable nette aux 31 décembre	14 153	3 320

2016

En 2016, la Société a acquis des immobilisations incorporelles de 11 258 \$, par suite de la résiliation de la convention liée à Impavido^{MD} qu'elle avait conclue avec Paladin Labs (Barbados) Inc., de l'obtention des droits sous licence rattachés à Netildex^{MC} et Movantik[®] et de la comptabilisation de certains paiements d'étape concernant un produit.

2015

Acquisition de NeurAxon

Le 1^{er} janvier 2015, la Société a conclu une convention d'achat avec NeurAxon en vertu de laquelle la Société a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de NeurAxon en contrepartie de 1 750 \$ en trésorerie. NeurAxon est une société de recherche en phase clinique axée sur le développement d'inhibiteurs sélectifs innovateurs de la synthèse d'oxyde nitrique comme nouveau traitement de la migraine et d'autres conditions.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

L'acquisition a été comptabilisée suivant la méthode de l'acquisition et, en date du 1^{er} janvier 2015, les actifs acquis, les passifs pris en charge et les résultats d'exploitation figuraient dans les présents états financiers consolidés. Le prix d'acquisition était réparti comme suit :

	\$
Crédit d'impôt à l'investissement à court terme à recevoir	165
Immobilisations incorporelles	2 100
Actif d'impôt différé	565
Passif d'impôt différé	(565)
Total de l'actif net acquis	2 265
Contrepartie versée	(1 750)
Profit à l'acquisition	515

Dans le cadre de l'acquisition, la Société a acquis des actifs d'impôt de 21 132 \$ sur les attributs fiscaux totalisant 75 661 \$ qui n'ont pas été comptabilisés en totalité dans les états financiers consolidés. Il règne de l'incertitude quant à savoir si des produits suffisants seront dégagés pour recouvrer ces actifs d'impôt différé. La Société a comptabilisé un actif d'impôt différé de 565 \$ en fonction du passif d'impôt différé comptabilisé dans le cadre de la répartition du prix d'acquisition.

10. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	Valeur comptable	
Aux 31 décembre	2016	2015
	\$	\$
Autres actifs financiers		
Prêts et autres créances <i>i)</i>	75 731	45 545
Placements en titres de capitaux propres disponibles à la vente <i>ii)</i>	30 936	8 478
Placements dans des fonds disponibles à la vente <i>iii)</i>	34 576	25 560
Instruments dérivés <i>iv)</i>	1 189	6 621
Total	142 432	86 204

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

Hiérarchie de la juste valeur

Aux 31 décembre	2016 \$	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$
Évaluations de la juste valeur récurrentes				
Équivalents de trésorerie	24 507	—	24 507	—
Titres négociables	221 108	—	221 108	—
Placements en titres de capitaux propres disponibles à la vente <i>ii)</i>	26 965	19 935	7 030	—
Placements dans des fonds disponibles à la vente <i>iii)</i>	34 576	—	—	34 576
Instruments dérivés <i>iv)</i>	1 189	—	—	1 189
Évalués au coût ou au coût après amortissement				
Prêts et autres créances <i>i)</i>	75 731	—	—	75 731
Placements en titres de capitaux propres disponibles à la vente <i>ii)</i>	3 971	—	—	3 971
Total	388 047	19 935	252 645	115 467
Aux 31 décembre	2015 \$	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$
Évaluations de la juste valeur récurrentes				
Équivalents de trésorerie	1 997	—	1 997	—
Titres négociables	233 726	—	233 726	—
Placements en titres de capitaux propres disponibles à la vente <i>ii)</i>	8 478	2 879	5 609	—
Placements dans des fonds disponibles à la vente <i>iii)</i>	25 560	—	—	25 560
Instruments dérivés <i>iv)</i>	5 303	—	—	5 303
Évalués au coût ou au coût après amortissement				
Prêts et autres créances <i>i)</i>	45 545	—	—	45 545
Instruments dérivés <i>iv)</i>	1 318	—	—	1 318
Total	321 927	2 879	241 332	77 726

En 2016, un appel public à l'épargne visant des actions a été transféré du niveau 2 au niveau 1 en raison d'une hausse des activités de négociation à la suite d'un placement d'actions réalisé par l'entité émettrice. Au 31 décembre 2016, la juste valeur de ce placement était de 3 375 \$. Aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

i] Prêts et autres créances

Aux 31 décembre	Valeur comptable au début de l'exercice \$	Ajouts ¹ \$	Désactua- lisation ² \$	Rembour- sement de prêts ³ \$	Divers ⁴ \$	Valeur comptable à la fin de l'exercice \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
2016	45 545	44 612	6 201	(18 101)	(2 526)	75 731	21 667	54 064
2015	37 566	35 491	6 985	(40 420)	5 923	45 545	13 206	32 339

¹ Juste valeur relative des prêts consentis, déduction faite des honoraires et des commissions de montage.

² Désactualisation des produits d'intérêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

³ Remboursement de capital sur les prêts consentis.

⁴ Variations nettes liées aux prêts radiés, à la réévaluation de devises et à d'autres ajustements.

2016

60P

Le 10 décembre 2015, la Société avait versé une première tranche de 685 \$ (500 \$ US) d'un prêt garanti d'un montant maximal de 5 440 \$ (4 000 \$ US) à 60P. Le 4 janvier 2016, Knight a versé à 60P une deuxième tranche de 2 096 \$ (1 500 \$ US). Le 15 juillet 2016, la convention de prêt a été modifiée afin de prévoir des tranches supplémentaires à l'atteinte de certains critères précis, ce qui porte le montant total pouvant être prêté à 7 116 \$ (5 300 \$ US), soit une augmentation de 1 705 \$ (1 300 \$ US). Au deuxième semestre de 2016, Knight a versé deux autres tranches totalisant 1 134 \$ (842 \$ US). Le prêt porte intérêt à un taux annuel de 15 % et viendra à échéance le 31 décembre 2020.

Intega et Crescita

Le 22 janvier 2016, Knight a conclu une convention de prêt garanti aux termes de laquelle elle a consenti un montant total de 9 000 \$ à Intega afin de soutenir une acquisition d'entreprise (la « convention de prêt conclue avec Intega »). La Société a consenti également un prêt de 6 000 \$ (le « prêt consenti à Intega ») portant intérêt au taux annuel de 13 % et échéant le 22 janvier 2022 ainsi qu'un crédit-relais de 3 000 \$ (le « crédit-relais consenti à Intega ») d'une durée de un an portant intérêt à un taux annuel minimal de 16 %. Les prêts ont été comptabilisés initialement à une juste valeur relative de 7 730 \$, puis au coût amorti à un taux d'intérêt effectif de respectivement 19,8 % et 44,1 % pour le prêt consenti à Intega et le crédit-relais consenti à Intega.

Le 1^{er} septembre 2016, Crescita a acquis Intega pour une contrepartie de 8 000 \$, plus des paiements d'étape pouvant totaliser jusqu'à 2 000 \$ payables en actions de Crescita évaluées au cours unitaire de 2,44 \$ (la « transaction liée à Crescita »). Par suite de la clôture de la transaction liée à Crescita, le crédit-relais consenti à Intega a été remboursé intégralement et Knight a comptabilisé un profit de 233 \$ à la décomptabilisation de l'actif financier. La version modifiée et mise à jour du prêt consenti à Intega (le « prêt consenti à Crescita ») vient à échéance le 22 janvier 2022, a une valeur comptable et une juste valeur de 6 841 \$, porte intérêt au taux annuel de 9 % et est garanti par une lettre de crédit. Étant donné que les caractéristiques économiques du prêt consenti à Crescita diffèrent considérablement de celles du prêt consenti à Intega, la Société a comptabilisé un profit de 1 089 \$ sur l'actif financier relatif à la décomptabilisation du prêt consenti à Intega et la comptabilisation ultérieure du prêt consenti à Crescita.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

Medimetriks

Le 17 février 2016, Knight a consenti à Medimetriks un prêt garanti jusqu'à un montant maximal de 27 368 \$ (20 000 \$ US) pour soutenir l'acquisition par celle-ci des droits américains exclusifs de développement et de commercialisation de l'OPA-15406 produit par Otsuka (la « convention de prêt conclue avec Medimetriks »). Le prêt garanti, dont la tranche initiale s'élève à 24 631 \$ (18 000 \$ US), portera intérêt à un taux annuel de 13 % pendant trois ans. Le 29 juin 2016, une seconde tranche de 2 598 \$ (2 000 \$ US) a été consentie au moment d'une présentation de drogue nouvelle à la Food and Drug Administration des États-Unis par Medimetriks portant sur Ozenoxacin. Le prêt a été comptabilisé initialement à une juste valeur relative de 23 685 \$ (17 370 \$ US), puis au coût amorti à un taux d'intérêt effectif de 18,9 %.

Le 23 décembre 2016, Knight a modifié sa convention de prêt initiale et a consenti un prêt additionnel de 4 061 \$ (3 000 \$ US) (le « deuxième prêt ») à Medimetriks. Le deuxième prêt vient à échéance en décembre 2019 et porte intérêt à un taux de 13 %. Le prêt a été comptabilisé initialement à une juste valeur relative de 2 761 \$ (2 040 \$ US), puis au coût amorti à un taux d'intérêt effectif de 46,7 %.

Autres modifications apportées au cours de l'exercice

Le 15 juillet 2016, la Société a cédé ses débentures convertibles dans Pediapharm à Bloom Burton Healthcare Lending Trust. Aucune modification n'a été apportée à la convention de prêt, et aucun changement important n'a été apporté à son profil risque-rendement.

En date du 30 juin 2016, le prêt consenti à Synergy le 22 janvier 2015, et dont la date d'échéance était le 20 janvier 2017, a été prolongé pour une autre année, soit jusqu'au 20 janvier 2018, après que Synergy se soit prévalu de l'option dont elle disposait pour prolonger la durée du prêt étant donné qu'elle avait atteint ses cibles en matière de produits et bénéfices. Les intérêts courus sur le prêt ont été ajustés prospectivement.

Le 30 décembre 2016, la Société a reçu un avis de remboursement anticipé de la part d'Apicore. Par conséquent, la valeur comptable du prêt a été ajustée selon la nouvelle date de remboursement.

2015

Synergy

Le 22 janvier 2015, la Société avait conclu une convention de prêt garanti aux termes de laquelle elle avait consenti à Synergy (la « convention de prêt liée à Synergy ») un prêt garanti de 7 423 \$ (6 000 \$ US) portant intérêt à un taux annuel de 15 % garanti en totalité par des actifs de Synergy. Le prêt, échéant le 20 janvier 2017, peut être prolongé pour une période maximale de deux ans supplémentaires si Synergy respecte certaines cibles en matière de produits des activités ordinaires et de rentabilité. Le taux d'intérêt pourrait baisser à 13 % si Synergy atteint certaines cibles en matière de mobilisation de capitaux propres. Le prêt avait été comptabilisé initialement à une juste valeur relative de 5 938 \$ (4 800 \$ US), puis au coût amorti à un taux d'intérêt effectif de 23,4 %.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

Le 12 novembre 2015, la Société avait consenti à Synergy un prêt garanti supplémentaire (la « convention de prêt supplémentaire liée à Synergy ») de 7 319 \$ (5 500 \$ US) qui porte intérêt à un taux annuel de 15 % et vient à échéance le 11 novembre 2017. Le prêt avait été comptabilisé initialement à une juste valeur relative de 4 214 \$ (3 167 \$ US), puis au coût amorti à un taux d'intérêt effectif de 62,4 %.

CRH

Le 25 mars 2015, la Société avait reçu un paiement anticipé de 9 971 \$ (7 969 \$ US) sur le prêt garanti qu'elle avait consenti à CRH en 2014. Le 25 novembre 2015, la Société avait reçu le remboursement anticipé du solde de 29 395 \$ (22 031 \$ US) sur le prêt garanti qu'elle avait consenti à CRH ainsi qu'une pénalité de remboursement anticipé de 1 250 \$ (940 \$ US), qui avait été comptabilisée dans les autres produits du compte de résultat. Le 29 février 2016, la Société a reçu 676 \$ (500 \$ US) de CRH en échange de l'abandon par la Société d'une option rattachée aux produits de CRH.

Pediapharm

Le 30 mars 2015, dans le cadre d'un placement de 5 550 \$ (l'« entente avec Pediapharm »), la Société avait acheté des débentures convertibles de Pediapharm pour un montant en capital de 1 250 \$. Les débentures convertibles portent intérêt à un taux annuel de 12 %, viennent à échéance le 30 mars 2019 et sont garanties en totalité par les actifs de Pediapharm à parts égales avec les autres prêteurs. Les débentures seront automatiquement converties en actions ordinaires au prix de conversion si, pendant 20 jours de Bourse consécutifs, les actions ordinaires se négocient à un cours moyen pondéré d'au moins 0,60 \$ pour un volume cumulatif total d'au moins 2 000 000 d'actions. Les débentures convertibles avaient été comptabilisées initialement à leur juste valeur relative de 1 108 \$, puis au coût amorti selon un taux d'intérêt effectif de 16,1 %.

Profound

Le 30 avril 2015, la Société avait conclu avec Profound une convention de prêt garanti (la « convention de prêt avec Profound ») aux termes de laquelle elle avait consenti à Profound Medical Inc. (« Profound »), le 4 juin 2015, un prêt garanti de 4 000 \$ portant intérêt à un taux annuel de 15 % échéant le 3 juin 2019. Le prêt prévoit un congé de paiement de deux ans pendant lequel aucun remboursement d'intérêts ou de capital n'est exigé. Le prêt peut être prolongé jusqu'à quatre périodes consécutives de douze mois supplémentaires si Profound atteint certains seuils relativement aux produits des activités ordinaires. En outre, Knight a droit à une redevance de 0,5 % des ventes nettes de Profound jusqu'à l'échéance du prêt. Le prêt avait été comptabilisé initialement à une juste valeur relative de 2 800 \$, puis au coût amorti à un taux d'intérêt effectif de 31,4 %.

PBB

Le 25 juin 2015, la Société avait conclu une convention de prêt garanti aux termes de laquelle elle avait consenti à PBB un prêt garanti de 18 521 \$ (15 000 \$ US) portant intérêt à un taux annuel de 12 % et échéant le 25 juin 2018. Si PBB atteint certaines cibles de mobilisation de capitaux propres, le taux d'intérêt pourrait baisser à 10 %, auquel cas Knight recevrait une commission payable en trésorerie ou en actions, au choix de PBB, variant de 2 472 \$ (2 000 \$ US) à 3 399 \$ (2 750 \$ US) ainsi que des bons de souscription visant l'acquisition de 750 actions ordinaires de PBB à un prix d'exercice de 3 708 \$ (3 000 \$ US) l'action. Le prêt avait été comptabilisé initialement à la juste valeur relative de 18 199 \$ (14 725 \$ US), puis au coût amorti à un taux d'intérêt effectif de 13,3 %.

Règlement du prêt consenti à Origin

Le 24 juin 2015, Knight avait acquis les actifs liés à Neuragen® en vertu d'une ordonnance de la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse suivant un manquement d'Origin aux termes de la convention de prêt garanti que celle-ci avait conclue avec Knight. La juste valeur des actifs nets acquis pour régler le prêt consenti de 925 \$ a été évaluée à 1 820 \$. Dans le cadre de l'acquisition, Knight avait émis 185 000 bons de souscription le 30 juin 2015 à l'intention de plusieurs parties

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

prenantes d'Origin. Ces bons sont exerçables, sous réserve, dans certains cas, de l'atteinte de certains indices de référence financiers prescrits, pour une période de dix ans à un prix d'exercice de 10 \$ l'action. Les bons de souscription se sont vu attribuer une valeur de 161 \$ selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes fondé sur le respect probable de certaines conditions financières. Knight avait comptabilisé un profit au règlement du prêt consenti de 382 \$, déduction faite des frais connexes de 352 \$.

Le 26 juin 2015, Knight avait conclu un contrat de vente avec Synergy relativement aux droits américains de Neuragen®. Aux termes de ce contrat, Knight recevra une contrepartie globale minimale de 1 498 \$ (1 200 \$ US) payable comme suit : i) 312 \$ (250 \$ US) à la clôture, ii) 312 \$ (250 \$ US) au plus tard le 30 juin 2016, iii) 874 \$ (700 \$ US) payable en versements trimestriels égaux de 15 \$ (12,5 \$ US) ou 5 % des ventes nettes aux États-Unis, selon le plus élevé des deux montants, plus iv) 2 % des ventes nettes de Neuragen® aux États-Unis pour les 60 mois ultérieurs. Knight conserve les droits rattachés à Neuragen® au Canada et les droits mondiaux ailleurs qu'aux États-Unis. Knight avait comptabilisé une perte de 230 \$ à la vente des droits de Neuragen® et d'autres actifs aux États-Unis.

Extenway

Le 25 juin 2015, la Société avait conclu une convention de prêt garanti aux termes de laquelle elle avait consenti à Extenway un prêt garanti de 800 \$ portant intérêt à un taux annuel de 15 % échéant le 24 juin 2021. Le 21 décembre 2015, un séquestre avait été nommé relativement à la majorité des actifs d'Extenway suivant les instructions d'un autre créancier garanti. En raison de l'incertitude quant à la capacité de la Société à recouvrer les montants du capital et des intérêts, une perte de 802 \$ a été comptabilisée.

Ember

Le 5 août 2015, Knight avait consenti un prêt garanti de 1 318 \$ (1 000 \$ US) à Ember portant intérêt à un taux annuel de 12,5 % pour une durée d'un an. Le taux d'intérêt effectif de ce prêt était de 18,1 %. Le 14 août 2015, Knight avait remis à Bloom Burton Healthcare Lending Trust une tranche de 654 \$ (500 \$ US) du capital du prêt.

Antibe

Le 13 novembre 2015, la Société avait acheté des débentures convertibles garanties de premier rang d'Antibe pour un montant en capital de 500 \$ dans le cadre d'un placement privé de 2 600 \$ (la « transaction liée à Antibe »). Les débentures portent intérêt à un taux annuel de 10 %, viennent à échéance le 15 octobre 2018 et sont garanties par les actifs d'Antibe. Knight peut choisir de convertir en tout temps les débentures en actions ordinaires d'Antibe au prix de 0,22 \$ l'action ordinaire. Le taux d'intérêt effectif des débentures est 45,1 %. Les débentures avaient été comptabilisées initialement à leur juste valeur relative de 270 \$.

60P

Le 10 décembre 2015, la Société avait versé à 60P une première tranche de 685 \$ (500 \$ US) d'un prêt garanti jusqu'à concurrence de 5 440 \$ (4 000 \$ US). Le prêt porte intérêt à un taux annuel de 15 % et vient à échéance le 31 décembre 2020. Dans le cadre de la transaction, Knight recevra une part de la totalité des produits découlant de l'homologation réussie des produits de 60P aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Le prêt avait été comptabilisé initialement à une juste valeur de 685 \$ (500 \$ US), puis au coût amorti à un taux d'intérêt effectif de 15 %. En décembre 2015, 60P respectait certaines conditions requises lui permettant de recevoir la deuxième tranche de 2 095 \$ (1 500 \$ US), qui a été consentie le 4 janvier 2016.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

ii) Placements en titres de capitaux propres disponibles à la vente

Aux 31 décembre	Valeur comptable au début de l'exercice \$	Ajouts ¹ \$	Cessions ² \$	Profit réalisé ³ \$	Divers ⁴ \$	Valeur comptable à la fin de l'exercice \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
2016	8 478	26 025	(10 252)	2 764	3 921	30 936	29 386	1 550
2015	8 204	13 731	(19 758)	8 402	(2 101)	8 478	8 478	—

¹ Titres achetés ou reçus à titre de contrepartie dans le cadre de transactions de financement stratégique.

² Montant de trésorerie reçu à la cession de titres au cours de l'exercice.

³ Profit réalisé à la cession de titres.

⁴ Variations nettes attribuables à la réévaluation de la juste valeur de marché, à la réévaluation de devises, au reclassement en résultat des profits réalisés ou des pertes réalisées, au moment de la cession et d'autres ajustements, auparavant comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Medimetriks

Aux termes du prêt consenti à Medimetriks, celle-ci a émis 455 219 actions ordinaires à l'intention de Knight, soit 3,6 % de la totalité des actions ordinaires diluées de son capital. Le 17 février 2016, une juste valeur relative de 2 983 \$ (2 180 \$ US) a été attribuée aux actions ordinaires, selon une juste valeur de 7,39 \$ (5,40 \$ US) par action qui a été calculée à la fois selon l'approche fondée sur les bénéfices et l'approche fondée sur le marché.

En contrepartie du deuxième prêt, Knight a reçu 282 425 actions supplémentaires (les « actions supplémentaires »), ce qui a fait passer sa participation de 3,6 % à 5,4 % des actions ordinaires diluées. Une juste valeur relative de 1 288 \$ (960 \$ US), selon une juste valeur de \$6.77 (5,00 \$ US) par action, qui a été calculée selon l'approche fondée sur les bénéfices, a été attribuée aux actions supplémentaires.

Au 31 décembre 2016, la Société détenait 737 644 actions de Medimetriks qui ont été comptabilisées selon une valeur comptable de 3 973 \$ (2 959 \$ US). La juste valeur ne peut être établie de façon fiable à chaque période de présentation de l'information financière, car il s'agit d'une société à capital fermé. La Société a reporté un profit au jour 1 de 980 \$ (730 \$ US) sur les actions ordinaires de Medimetriks, car la juste valeur n'était pas fondée sur des données observables sur les marchés actifs.

Intega et Crescita

Aux termes de la convention de prêt conclue avec Intega, Knight a reçu une contrepartie de 780 574 actions ordinaires d'Intega, soit 8 % des actions ordinaires diluées d'Intega (les « actions d'Intega »), d'une juste valeur relative de 680 \$ calculée selon une juste valeur de 1 \$ par action. Avant la transaction liée à Crescita, le 31 août 2016, Knight a reçu 1 609 555 actions additionnelles d'Intega (les « actions additionnelles d'Intega »).

Aux termes de la transaction liée à Crescita, Knight a reçu 297 707 actions de Crescita d'une valeur de 1,66 \$, calculée selon le cours de clôture au 1^{er} septembre 2016, en contrepartie des actions d'Intega, ce qui a entraîné une perte réalisée de 186 \$. Knight a reçu également un total de 347 295 actions ordinaires de Crescita et a comptabilisé un solde de créances clients de 384 \$ en contrepartie des actions additionnelles d'Intega, ce qui lui a permis de comptabiliser

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

des autres produits de 968 \$. Au 31 décembre 2016, le solde de créances clients a été réévalué à 279 \$, et la Société détenait un total de 1 513 502 actions de Crescita, soit environ 10,9 % des actions ordinaires en circulation de Crescita.

Pediapharm

Le 15 juillet 2016, la Société a acquis 11 470 920 actions ordinaires de Pediapharm contre 221 126 actions ordinaires et 221 126 bons de souscription de Knight (la « transaction liée à Pediapharm »). Les actions sont évaluées au prix unitaire de 0,21 \$. Compte tenu des actions acquises antérieurement, Knight détenait un total de 13 418 920 actions ordinaires de Pediapharm, soit environ 18,5 % du total des actions ordinaires de celle-ci au 15 juillet 2016. En 2016, Knight a cédé 1 142 500 actions de Pediapharm, pour un produit total de 308 \$ et un profit réalisé de 70 \$. Après la fin de l'exercice, la Société a cédé 839 000 autres actions de Pediapharm.

Medicure

Le 31 août 2016, la Société a reçu 480 000 actions ordinaires de Medicure, pour une contrepartie de 1 056 \$ par suite de l'exercice de bons de souscription d'actions, puis les a cédées pour un produit net de 3 029 \$ en trésorerie.

3D

Le 9 septembre 2016, Knight a acheté 2 857 140 actions ordinaires de la société de biotechnologie 3D, pour un montant en capital de 1 000 \$, par suite de la clôture d'un regroupement d'entreprises de 3D et Plicit Capital Corp., suivi d'une inscription en Bourse. Le 19 décembre 2016, Knight a investi un montant supplémentaire de 180 \$ dans 3D en contrepartie de 240 000 actions ordinaires et de bons de souscription de deux ans visant l'achat de 240 000 actions au prix d'exercice de 0,92 \$. Au 31 décembre 2016, Knight détenait 3 097 140 actions ordinaires de 3D, soit environ 5,9 % des actions ordinaires de 3D.

Synergy

Le 22 décembre 2016, Knight a conclu une convention avec Synergy visant l'échange de bons de souscription d'actions et d'options sur actions contre 7 500 000 actions ordinaires. Par suite de cette transaction, la Société a décomptabilisé son placement dans les bons de souscription et les options, et a comptabilisé les actions reçues à la juste valeur de la contrepartie donnée. Au 31 décembre 2016, la Société détenait 17 645 812 actions, soit 19,9 % des actions ordinaires de Synergy en circulation, à une valeur comptable de 7 030 \$ (5 236 \$ US), qui ont été évaluées selon le prix coté sur un marché (prix de clôture sur le marché hors cote OTCXD au 31 décembre 2016) moins le profit au jour 1 lors de l'évaluation initiale de 5 054 \$ (3 764 \$ US) que la Société a reporté.

Autres titres négociés sur le marché

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, Knight a acheté des titres dans d'autres entités ouvertes pour un montant de 12 532 \$, a cédé des titres pour 6 158 \$ et a réalisé un profit de 713 \$ dans le compte de résultat.

2015

CRH

Knight avait vendu la totalité de ses 3 000 000 d'actions ordinaires de CRH reçues en contrepartie d'une convention de prêt stratégique conclue en 2014 pour un produit brut de 9 888 \$ et un profit réalisé de 7 038 \$.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

Synergy

Dans le cadre de la convention de prêt liée à Synergy, Knight avait reçu en contrepartie 4 595 187 actions ordinaires de Synergy. Une juste valeur relative de 855 \$ (690 \$ US) a été attribuée aux actions ordinaires émises selon une juste valeur de 0,31 \$ (0,25 \$ US) par action.

Dans le cadre de la convention de prêt supplémentaire liée à Synergy, Knight avait reçu en contrepartie 5 550 625 actions ordinaires de Synergy. Une juste valeur relative de 1 667 \$ (1 250 \$ US) a été attribuée aux actions ordinaires selon une juste valeur de 0,45 \$ (0,34 \$ US) par action.

Profound

Dans le cadre de la convention liée à Profound, Knight s'est vu attribuer 1 717 450 actions ordinaires de Profound. Une juste valeur relative de 1 200 \$ a été attribuée aux actions ordinaires selon une juste valeur de 1,50 \$ par action ajustée selon un facteur de liquidité de 30 %.

Autres titres négociés sur le marché

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, Knight avait acheté des titres dans d'autres entités ouvertes pour une contrepartie de 11 360 \$ et avait comptabilisé une perte latente de 1 065 \$ dans les autres éléments du résultat global. La Société a cédé des actions ordinaires de sociétés ouvertes pour un montant de 9 870 \$ et a réalisé un profit de 1 364 \$.

iii) Placements dans des fonds disponibles à la vente

Le tableau qui suit présente les placements, les distributions reçues, le profit réalisé comptabilisé dans le compte de résultat et le profit ou la perte latent(e) comptabilisé(e) dans l'état du résultat global.

	Valeur comptable au début de l'exercice	Ajouts ¹	Distributions ²	Profit réalisé (perte réalisée) ³	Divers ⁴	Valeur comptable à la fin de l'exercice	Autres actifs financiers courants	Autres actifs financiers non courants
31 décembre	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2016	25 560	14 902	(4 610)	1 541	(2 817)	34 576	—	34 576
2015	19 904	15 694	(19 314)	6 979	2 297	25 560	—	25 560

¹ Placements dans des fonds de titres de capitaux propres ou de titres de créance.

² Distributions provenant des fonds.

³ Profits réalisés sur le remboursement de capital.

⁴ Variations nettes attribuables à la réévaluation de la juste valeur de marché, à la réévaluation de devises et au reclassement en résultat des profits réalisés au moment de la distribution ou de la cession, auparavant comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

2016

Knight a investi 14 902 \$ au cours de l'exercice et a reçu des distributions de 4 610 \$ (notamment 2 279 \$ US et 851 €). La Société a comptabilisé un profit de 1 541 \$ à l'égard d'autres actifs financiers à la suite des distributions reçues. En outre, la Société a comptabilisé une diminution nette de 2 817 \$ dans les autres éléments du résultat global en raison de la réévaluation de devises (à l'égard des fonds libellés en devises) et d'ajustements de réévaluation à la valeur de marché.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

2015

Au cours de l'exercice, la Société avait investi 15 694 \$ dans des fonds consacrés aux sciences de la vie. La Société avait évalué la juste valeur des fonds au 31 décembre 2015 selon leur valeur liquidative et avait comptabilisé un profit latent net de 2 297 \$ dans les autres éléments du résultat global.

NEMO II

Au cours de l'exercice, la Société avait reçu des distributions de 19 049 \$ (15 163 \$) liées à son placement dans le fonds NEMO II de Sectoral. La Société avait investi un montant de 13 359 \$ (12 267 \$ US), qui comprend 538 \$ (504 \$ US) au titre des frais engagés avant la distribution partielle du fonds. La Société avait comptabilisé un profit de 6 979 \$ découlant des distributions.

iv) Instruments dérivés

	Valeur comptable au début de l'exercice \$	Ajouts ¹ \$	Cessions ² \$	Profit réalisé (perte réalisée) ³ \$	Divers ⁴ \$	Valeur comptable à la fin de l'exercice \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
2016	6 621	1 417	(3 670)	(1 820)	(1 359)	1 189	736	453
2015	1 562	2 729	—	—	2 330	6 621	1 903	4 718

¹ Instruments dérivés reçus au cours de l'exercice.

² Instruments dérivés cédés au cours de l'exercice.

³ Profit réalisé ou perte réalisée sur des cessions.

⁴ Variations attribuables à la réévaluation de la juste valeur de marché et à la réévaluation de devises relativement aux instruments dérivés détenus au cours de l'exercice.

2016

Medicure

Le 31 août 2016, la Société a exercé 480 000 options sur actions de Medicure Inc. en contrepartie de 1 056 \$. À l'exercice des options, la Société a décomptabilisé 2 698 \$ des actifs financiers.

Intega et Crescita

À titre de contrepartie aux termes de la convention de prêt conclue avec Intega, celle-ci a émis des bons de souscription de dix ans (les « bons de souscription d'Intega ») à la Société lui permettant d'acheter jusqu'à 762 711 actions ordinaires additionnelles à raison de 1,18 \$ par action. Une juste valeur relative de 590 \$ a été attribuée aux bons de souscription d'Intega selon le modèle de Black et Scholes fondé sur une juste valeur par action de 1 \$.

En contrepartie de la transaction liée à Crescita, les bons de souscription d'Intega ont été échangés contre 293 153 bons de souscription de sept ans de Crescita (les « bons de souscription de Crescita ») permettant d'acheter jusqu'à 293 153 actions ordinaires additionnelles à raison de 2,44 \$ par action, pour un montant en capital de 159 \$, ce qui a entraîné une perte réalisée de 431 \$. Au 1^{er} septembre 2016, la juste valeur de 0,54 \$ de chaque bon de souscription de Crescita avait été établie au moyen du modèle de Black et Scholes. Au 31 décembre 2016, la juste valeur de chaque

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

bon de souscription de Crescita avait été établie à 0,27 \$. Pour déterminer la juste valeur, les hypothèses et les données suivantes ont été utilisées :

Hypothèses	31 décembre 2016	1 ^{er} septembre 2016 ¹
Taux d'intérêt sans risque	1,11 %	0,76 %
Durée restante prévue	4,7 ans	5 ans
Volatilité prévue	50 %	50 %

Données	31 décembre 2016	1 ^{er} septembre 2016 ¹
Valeur par action ordinaire	1,18 \$	1,66 \$
Prix d'exercice	2,44 \$	2,44 \$

¹ Date de transaction.

En outre, Knight dispose d'une protection de prix sur une tranche des actions de Crescita reçues en échange des actions additionnelles d'Intega, laquelle est considérée comme un instrument dérivé. À la date de transaction, une juste valeur de 538 \$ a été attribuée à l'instrument dérivé et comptabilisée dans les autres produits. Au 31 décembre, l'instrument dérivé a été réévalué et comptabilisé à sa juste valeur de 668 \$, la différence étant comptabilisée à titre de profit net sur les actifs financiers.

3D

La Société a obtenu des bons de souscription visant l'achat de 240 000 actions ordinaires de 3D. La juste valeur de chaque bon de souscription de 3D a été établie à 0,23 \$ et 0,28 \$ respectivement au 16 décembre 2016 et au 31 décembre 2016, au moyen du modèle de Black et Scholes fondé sur les hypothèses et les données ci-dessous :

Hypothèses	31 décembre 2016	16 décembre 2016 ¹
Taux d'intérêt sans risque	0,74 %	0,63 %
Durée restante prévue	1 an	1 an
Volatilité prévue	80 %	80 %

Données	31 décembre 2016	16 décembre 2016 ¹
Valeur par action ordinaire	0,91 \$	0,83 \$
Prix d'exercice	0,92 \$	0,92 \$

¹ Date de transaction.

Apicore Inc.

Dans le cadre de la convention de prêt conclue avec Apicore, Knight a reçu un total de 1 625 000 bons de souscription d'Apicore, qui ont été classés à titre d'instruments financiers de niveau 3 et comptabilisés au coût. Aux termes de la convention de prêt conclue avec Apicore, Medicure avait le droit d'acquérir toutes les participations de Knight dans Apicore dans un délai de trois ans. En décembre 2016, Medicure s'est prévaluée de ce droit et a acquis les bons de souscription de Knight en contrepartie de 2 157 \$ (1 625 \$ US). La Société a décomptabilisé la valeur comptable de 1 249 \$ (952 \$ US) et comptabilisé en résultat un profit de 888 \$ (653 \$ US) sur les actifs financiers.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

Synergy

Le 22 décembre 2016, Knight a conclu une convention avec Synergy visant l'échange de bons de souscription d'actions et d'options sur actions contre 7 500 000 actions ordinaires. En raison de cette transaction, la Société a décomptabilisé son placement dans les bons de souscription et les options, et a comptabilisé les actions reçues à la juste valeur de la contrepartie donnée.

2015

Synergy

Dans le cadre de la convention de prêt liée à Synergy, Knight a reçu des bons de souscription de dix ans lui permettant d'acheter jusqu'à 3 584 759 actions ordinaires additionnelles de Synergy à raison de 0,42 \$ (0,34 \$ US) par action. Une juste valeur relative de 630 \$ (510 \$ US) calculée selon le modèle de Black et Scholes a été attribuée aux bons de souscription selon une juste valeur de 0,31 \$ (0,25 \$ US) l'action.

Dans le cadre de la convention de prêt supplémentaire liée à Synergy, Knight a également reçu des bons de souscription de dix ans lui permettant d'acheter jusqu'à 4 547 243 actions de Synergy à raison de 0,65 \$ (0,49 \$ US) l'action. Une juste valeur relative de 1 188 \$ (890 \$ US) a été attribuée aux bons de souscription selon le modèle de Black et Scholes fondé sur une juste valeur par action de 0,45 \$ (0,34 \$ US).

Le 14 décembre 2015, Knight a reçu 1 000 000 d'options sur actions de dix ans, dont les droits s'acquièrent sur une période de trois ans, permettant à la Société d'acheter 1 000 000 d'actions ordinaires de Synergy à raison de 0,34 \$ (0,25 \$ US) l'action. Au 31 décembre 2016, la valeur des options sur actions était négligeable.

Pediapharm

À titre de contrepartie dans le cadre de la convention liée à Pediapharm, Knight s'est vu attribuer 757 500 bons de souscription d'actions lui permettant de faire l'acquisition de 757 500 actions ordinaires de Pediapharm à un prix d'exercice de 0,33 \$ l'action ordinaire pour une période de quatre ans jusqu'au 30 mars 2019 et à une juste valeur relative ayant été établie à 97 \$. La juste valeur des bons de souscription a été établie au moyen du modèle de Black et Scholes fondé sur les hypothèses et les données ci-dessous :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015	30 mars 2015 ¹
Valeur selon le modèle de Black Scholes	0,12 \$	0,11 \$	0,14 \$
Hypothèses	31 décembre 2016	31 décembre 2015	30 mars 2015¹
Taux d'intérêt sans risque	0,79 %	0,49 %	0,64 %
Durée restante prévue	2,2 ans	3,25 ans	4 ans
Volatilité prévue	72 %	72 %	100 %
Données	31 décembre 2016	31 décembre 2015	30 mars 2015¹
Valeur par action ordinaire	0,30 \$	0,27 \$	0,23 \$
Prix d'exercice	0,33 \$	0,33 \$	0,33 \$

¹ Date de transaction.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

Medicure Inc.

Le 7 juillet 2015, la Société a reçu 240 000 options sur actions de Medicure Inc. d'une durée de cinq ans et assorties d'un prix d'exercice de 2,50 \$ l'option, en guise d'honoraires pour des services consultatifs fournis par Knight sur une période d'un an. La juste valeur des options sur actions totalisait 569 \$ et a été calculée selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, et un montant correspondant a été inscrit dans les produits différés. Les produits sont comptabilisés sur la durée du contrat. Medicure Inc. est une société ouverte inscrite à la Bourse de croissance TSX sous le symbole « MPH ».

Antibe

Dans le cadre de la transaction liée à Antibe, Knight a reçu 1 000 000 de bons de souscription d'actions visant l'acquisition de 1 000 000 d'actions ordinaires d'Antibe à un prix d'exercice de 0,31 \$ l'action ordinaire, pouvant être exercés jusqu'au 15 octobre 2018 et à une juste valeur relative ayant été établie à 60 \$. Une valeur de 140 \$ a été attribuée à l'option de conversion.

11. PARTICIPATION DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Le 9 septembre 2015, Knight avait acquis une participation de 28,3 % dans Medison, société pharmaceutique spécialisée, détenue par des intérêts privés, et établie en Israël. La contrepartie versée au titre de la participation dans Medison s'élève à 82 001 \$, ce qui comprend la juste valeur de 10 330 884 actions ordinaires de Knight émises à l'intention de Medison et à son actionnaire détenant le contrôle, ainsi que la contrepartie éventuelle de 1 100 \$. En outre, la Société a engagé des coûts de transaction de 217 \$ qui ont été incorporés dans le coût du placement.

Le 16 juin 2016, la Société a émis 250 000 actions ordinaires au prix de 8,29 \$ l'action, pour un produit de 2 073 \$, et a réduit de 943 \$ la contrepartie éventuelle comptabilisée dans le surplus d'apport au moment du placement initial dans Medison. Par conséquent, la Société a comptabilisé une augmentation de 1 130 \$ de sa participation dans l'entreprise associée. Au 31 décembre 2016, il n'y avait aucune autre contrepartie éventuelle à verser à Medison.

La participation dans Medison est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. La participation avait été comptabilisée initialement au coût, puis ajustée pour tenir compte de la quote-part de la Société du résultat net de Medison et de tout dividende versé à la Société. Le résultat net est ajusté pour refléter l'amortissement des ajustements de réévaluation à la juste valeur de la quote-part de l'actif net identifiable de Medison acquis par la Société et son incidence fiscale.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

Aux 31 décembre		2016	2015
	<i>Notes</i>	\$	\$
Valeur comptable au début de l'exercice		81 027	—
Ajouts au cours de l'exercice		—	82 001
Variation de la contrepartie éventuelle	14 i) b)	1 130	—
Quote-part du résultat net pour l'exercice, compte non tenu des ajustements		7 963	2 634 i)
Amortissement des ajustements de la juste valeur		(5 170)	(1 593) i)
Quote-part du résultat net pour l'exercice		2 793	1 041
Dividendes ii)		(4 837)	(2 015)
Valeur comptable à la fin de l'exercice		80 113	81 027

i) Pour la période du 9 septembre 2015 au 31 décembre 2015.

ii) La Société a reçu de Medison les dividendes suivants :

Le 7 décembre 2015, la Société avait reçu 2 015 \$ (5 654 ILS).

Le 15 mars 2016, la Société a reçu 2 423 \$ (7 068 ILS).

Le 11 août 2016, la Société a reçu 2 414 \$ (7 068 ILS).

La Société présente les principales informations financières tirées des états financiers consolidés de Medison libellés en nouveaux shekels israéliens (ILS) selon les PCGR d'Israël, qui ont ensuite été convertis en dollars canadiens et en IFRS aux fins de présentation de l'information :

Données tirées du compte de résultat de Medison

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016	Pour la période du 9 septembre 2015 au 31 décembre 2015
	\$	\$
Produits des activités ordinaires	206 471	64 044
Résultat net	9 875	3 682

Données tirées du bilan de Medison	<i>Notes</i>	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015
		\$	\$
Actifs courants		134 772	133 785
Actifs non courants		304 714	321 913
Total de l'actif		439 486	455 698
Passifs courants		85 322	96 893
Passifs non courants		75 072	72 490
Total du passif		160 394	169 384
Total des capitaux propres		279 092	286 314
Valeur comptable de la participation de Knight avant l'élément de rapprochement		78 983	81 027
Variation de la contrepartie éventuelle	14 i) b)	1 130	—
Valeur comptable du placement de Knight		80 113	81 027

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

12. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

Aux 31 décembre	2016	2015
	\$	\$
Dettes fournisseurs	748	39
Charges à payer	2 459	2 377
	3 207	2 416

13. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Pharmascience Inc., société contrôlée par le chef de la direction de la Société, a fourni à la Société des services administratifs totalisant environ 15 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (environ 24 \$ en 2015).

14. CAPITAUX PROPRES

i) Capital social

Le capital social autorisé de la Société englobe un nombre illimité d'actions ordinaires et un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, qui peuvent être émises à l'occasion en une ou plusieurs séries, sans valeur nominale. Le capital social émis et en circulation de Knight se présente comme suit :

	Notes	Nombre d'actions ordinaires	\$
Solde au 1 ^{er} janvier 2015		90 818 595	341 065
Émission d'actions par suite d'un financement, déduction faite des coûts et compte tenu de l'impôt différé de 2 155 \$	a)	1 932 420	14 573
Émission à l'acquisition d'une participation dans une entreprise associée	11	10 330 884	80 684
Émission d'actions en raison de paiements fondés sur des actions		43 101	332
Exercice d'options sur actions	ii)	170 000	1 487
Exercice de bons de souscription	d)	169 360	930
Émission en vertu du régime d'achat d'actions		10 007	77
Solde au 31 décembre 2015		103 474 367	439 148
Émission dans le cadre de placements par voie de prise ferme, déduction faite des coûts et compte tenu de l'impôt différé de 4 465 \$	a)	38 755 000	317 616
Émission d'actions à une entreprise associée	b)	250 000	2 073
Émission à l'acquisition d'une participation	c)	221 126	1 846
Prêts consentis pour l'achat d'actions		—	(350)
Émission d'actions en vertu du régime d'achat d'actions	e)	12 996	114
Solde au 31 décembre 2016		142 713 489	760 447

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

a) Émission d'actions par suite d'un placement par voie de prise ferme

2016

Le 2 juin 2016, la Société a conclu un placement d'actions ordinaires de Knight par voie de prise ferme (le « placement ») à un prix de 8,00 \$ l'action ordinaire, pour un produit brut de 230 000 \$. Au total, 28 750 000 actions ordinaires ont été émises, compte tenu de l'option de surallocation attribuée aux preneurs fermes visant 3 750 000 actions ordinaires. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les frais d'émission relatifs au placement ont totalisé 11 463 \$ (déduction faite de l'impôt différé de 3 083 \$). Gestion Long Zone Inc. (« Long Zone »), société contrôlée par Jonathan Ross Goodman, chef de la direction de la Société, a acheté 45 000 actions ordinaires dans le cadre du placement, tandis que Jeffrey Kadanoff, chef des finances de la Société, et Amal Khouri, vice-présidente au développement des affaires de la Société, ont acheté 12 500 actions ordinaires chacun.

Le 22 décembre 2016, la Société a conclu un deuxième placement par voie de prise ferme visant des actions ordinaires de Knight (le « deuxième placement ») à un prix de 10,00 \$ l'action ordinaire, pour un produit brut de 100 050 \$. Au total, 10 005 000 actions ordinaires ont été émises, compte tenu de l'option de surallocation attribuée aux preneurs fermes visant 1 305 000 actions ordinaires. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les frais d'émission relatifs au deuxième placement ont totalisé 5 436 \$ (déduction faite de l'impôt différé de 1 382 \$). Long Zone, société contrôlée par M. Jonathan Ross Goodman, chef de la direction de la Société, a acheté 25 000 actions ordinaires dans le cadre du deuxième placement. Samira Sakhia, présidente de la Société, et Jeffrey Kadanoff, chef des finances de la Société, ont acheté 10 000 actions ordinaires chacun, tandis que Amal Khouri, vice-présidente au développement des affaires de la Société, a acheté 5 000 actions ordinaires.

2015

Le 14 janvier 2015, les preneurs fermes avaient acheté 1 932 420 actions ordinaires supplémentaires de la Société au prix de 6,75 \$ l'action par suite de l'exercice intégral de l'option de surallocation (l'« option de surallocation ») dans le cadre d'un placement ayant eu lieu le 22 décembre 2014. L'exercice intégral de l'option de surallocation avait dégagé un produit brut de 13 044 millions de dollars, pour un produit brut total de 100 003 \$ tiré du placement de 2014.

b) Émission d'actions à une entreprise associée

Le 16 juin 2016, la Société a émis 250 000 actions ordinaires au prix de 8,29 \$ l'action, pour un produit de 2 073 \$, et a réduit de 943 \$ la contrepartie éventuelle comptabilisée dans le surplus d'apport au moment du placement initial dans Medison. Par conséquent, la Société a comptabilisé une augmentation de 1 130 \$ de la participation dans une entreprise associée. Au 31 décembre 2016, il n'y avait aucune autre contrepartie éventuelle à verser.

c) Émission d'actions à l'acquisition d'une participation dans Pediapharm

Le 15 juillet 2016, la Société a émis 221 126 actions ordinaires au prix de 8,35 \$ l'action en contrepartie de la transaction liée à Pediapharm.

d) Émission d'actions à l'exercice de bons de souscription à titre de rémunération

Le 24 février 2015, 169 360 bons de souscription avaient été échangés, pour un produit total de 635 \$. Les bons de souscription à titre de rémunération avaient été émis dans le cadre d'un placement qui avait eu lieu le 19 mars 2014.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

e) Prêts consentis pour l'achat d'actions

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, certains employés participants ont reçu un montant de 350 \$ sous forme de prêt consenti pour l'achat d'actions portant intérêt à un taux de 1 % par année, aux fins du financement de l'acquisition de 40 000 actions ordinaires dans le cadre du placement et du deuxième placement. Les obligations des employés sont garanties par une convention aux termes de laquelle les employés donnent en nantissement à la Société les titres qu'ils ont acquis jusqu'à ce que les prêts individuels sont remboursés. Les prêts consentis pour l'achat d'actions doivent être remboursés à la Société au moment de la vente des actions ordinaires ou de la cessation d'emploi, pourvu que certaines conditions soient remplies. Ces prêts ont été comptabilisés dans le capital social.

ii) Régime d'options sur actions

La Société offre à ses salariés, administrateurs et dirigeants un régime d'options sur actions réglé en instruments de capitaux propres (le « régime »). Le nombre total maximal d'actions réservées pour émission aux termes du régime ne doit jamais excéder 10 % des actions en circulation à la date d'attribution d'une option, et la période de l'option peut durer jusqu'à dix ans à compter de sa date d'attribution. Le conseil d'administration ou son comité désigné peut déterminer à quel moment une option deviendra exerçable et peut établir que l'option sera exerçable immédiatement après la date d'attribution, en tranches ou selon un calendrier d'acquisition. Généralement, les options ont une échéance de sept ans ou dix ans et les administrateurs acquièrent les droits y rattachés sur un an et les salariés, sur trois ans.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a comptabilisé une charge de rémunération fondée sur des actions de 3 640 \$ (4 421 \$ en 2015) ainsi qu'un montant correspondant dans le surplus d'apport par suite de l'attribution d'options sur actions. La Société a établi la juste valeur moyenne pondérée des options à 4,01 \$ (3,94 \$ en 2015) au moyen du modèle de Black et Scholes et des hypothèses ci-dessous :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2016	2015
Taux d'intérêt sans risque moyen pondéré	1,43 %	1,47 %
Taux de rendement	-	-
Facteur de volatilité moyen pondéré i)	54,7 %	56,3 %
Taux d'extinction annualisé	2,3 %	3,6 %
Durée prévue moyenne pondérée	7,3 ans	6 ans

i) La volatilité a été établie au moyen du cours historique de l'action de la Société et de sociétés semblables.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

Exercices clos les 31 décembre				
	2016		2015	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	2 815 483	6,89	1 644 720	5,62
Options attribuées	336 628	9,25	1 348 263	8,25
Options exercées	—	—	(170 000)	5,49
Options échues / faisant l'objet d'une renonciation	(5 000)	5,65	7 500	7,25
Solde à la fin de l'exercice	3 147 111	7,14	2 815 483	6,89
Options exerçables à la fin de l'exercice	1 401 554	6,43	664 907	6,10

Le tableau qui suit présente des renseignements sur les options sur actions de la Société en circulation au 31 décembre 2016 :

	Options en cours			Options exerçables		
	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Fourchette des prix d'exercice \$						
5,20 à 5,71	1 422 220	4,43	5,62	978 148	4,43	5,62
5,72 à 8,02	738 425	6,09	7,62	126 666	5,74	7,18
8,03 à 9,18	718 570	5,28	8,73	296 740	5,22	8,75
9,19 à 9,64	267 897	9,73	9,6	—	—	—
	3 147 112	5,47	7,14	1 401 554	4,72	6,43

Le tableau qui suit présente des renseignements sur les options sur actions de la Société en circulation au 31 décembre 2015 :

	Options en cours			Options exerçables		
	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Fourchette des prix d'exercice \$						
5,20 à 6,00	1 467 220	5,45	5,63	562 407	5,44	5,63
6,69 à 7,25	32 500	6,46	7,12	2 500	5,90	6,69
7,76 à 8,75	1 315 763	6,70	8,28	100 000	6,23	8,75
	2 815 483	6,04	6,89	664 907	5,57	6,10

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

iii) Régime d'achat d'actions

La Société offre un régime d'achat d'actions (le « régime d'achat d'actions ») permettant aux administrateurs et salariés d'acheter au cours du marché des actions ordinaires émises sur le capital autorisé. Les salariés peuvent verser jusqu'à concurrence de 10 % de leur salaire et les administrateurs peuvent verser jusqu'à 10 \$ par année. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, 12 996 actions (10 007 actions en 2015) ont été émises sur le capital autorisé à la juste valeur marchande en vertu du régime d'achat d'actions, pour un produit totalisant 114 \$ (77 \$ en 2015). Au 31 décembre 2016, 1 427 135 actions ordinaires (1 034 744 actions ordinaires en 2015), réservées aux termes de conventions d'achat d'actions, étaient disponibles en vertu du régime.

En vertu du régime d'achat d'actions, la Société verse, sous forme d'actions ordinaires, un montant équivalant à 25 % de la cotisation d'un salarié ou d'un administrateur, à condition que le salarié continue de travailler au sein de la Société ou que l'administrateur continue de siéger au conseil d'administration et détienne les actions initiales pendant deux ans à compter de la date d'achat initiale. Les cotisations de la Société en actions ordinaires sont calculées selon la valeur initiale de l'action ordinaire à la date d'achat initiale ou la valeur de l'action ordinaire à la date de cotisation de la Société, si celle-ci est inférieure. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a émis 908 actions (néant en 2015), soit une cotisation de 25 %.

iv) Bons de souscription

Pediapharm

Tel qu'il a été décrit à la note 10 ii), la juste valeur de chaque bon de souscription de Knight émis dans le cadre de la transaction liée à Pediapharm a été établie à 2,82 \$ (624 \$ au total) au moyen du modèle de Black et Scholes suivant les hypothèses et données ci-dessous :

Hypothèses	15 juillet 2016
Taux d'intérêt sans risque	0,62 %
Durée restante prévue	4 ans
Volatilité prévue	50 %
Données	15 juillet 2016
Valeur par action ordinaire	8,35 \$
Prix d'exercice	10 \$

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

Origin

Le 24 juin 2015, Knight a acquis les actifs liés à Neuragen® suivant un manquement d'Origin aux termes de la convention de prêt garanti qu'elle avait conclue avec Knight. La Société a émis 185 000 bons de souscription le 30 juin 2015 à l'intention de plusieurs parties prenantes d'Origin. Ces bons sont exerçables, dans certains cas sous réserve de l'atteinte de certains indices de référence financiers prescrits à un prix d'exercice de 10,00 \$ par action. La Société a évalué les bons de souscription émis en fonction de la probabilité que certaines conditions financières seront réalisées. Les bons de souscription qui n'atteindront probablement pas leur indice de référence financier prescrit se sont vu attribuer une valeur nulle. Les autres bons de souscription se sont vu attribuer une valeur de 4,14 \$ l'option (161 \$ au total) selon le modèle d'évaluation des options de Black Scholes et les hypothèses suivantes :

Hypothèses	24 juin 2015
Taux d'intérêt sans risque	1,73 %
Durée restante prévue	10
Volatilité prévue	60 %
Données	24 juin 2015
Valeur par action ordinaire	6,70 \$
Prix d'exercice	10 \$

15. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Aux 31 décembre	2016 \$	2015 \$
Profit réalisé reclassé au compte de résultat, déduction faite de l'impôt de 1 592 \$ (1 345 \$ au 31 décembre 2015)	(10 246)	(8 654)
Profit latent net sur les placements disponibles à la vente, déduction faite de l'impôt de 1 879 \$ (1 629 \$ au 31 décembre 2015)	14 997	13 851
Profit latent à la conversion des états financiers d'établissements à l'étranger	25 680	30 758
	30 431	35 955

16. CHARGES AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL

Pour les exercices clos les 31 décembre	2016 \$	2015 \$
Salaires	2 085	1 981
Primes	381	143
Indemnités de cessation d'emploi	—	34
Régimes incitatifs à base d'actions	3 837	3 642
	6 303	5 800

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

La rémunération totale des principaux dirigeants, y compris les administrateurs, était la suivante :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2016 \$	2015 \$
Salaires	908	848
Primes	252	113
Jetons de présence	71	60
Régimes incitatifs à base d'actions	3 439	3 738
	4 670	4 759

17. RÉSULTAT PAR ACTION

De base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

	2016 \$	2015 \$
Résultat net	18 560	34 167
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	120 723 270	96 191 285
Résultat de base par action	0,15 \$	0,36 \$

Dilué

Le résultat dilué par action a été calculé après l'ajustement du nombre moyen pondéré d'actions utilisé dans le calcul de base pour réaliser la conversion des actions potentiellement dilutives. Une action potentiellement dilutive pour la Société s'entend des bons de souscription et des options sur actions dont le prix d'exercice est inférieur au cours de marché moyen des actions de la Société au cours de l'exercice.

	2016 \$	2015 \$
Résultat net	18 560	34 167
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	120 723 270	96 191 285
Ajustement tenant compte des bons de souscription et des options sur actions	540 252	340 819
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (dilué)	121 263 522	96 532 104
Résultat dilué par action	0,15 \$	0,35 \$

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

18. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

i) Compte de résultat consolidé

	2016 \$	2015 \$
Impôt exigible		
Charge d'impôt exigible	2 970	4 763
Ajustements de l'impôt exigible de l'exercice précédent	1 220	(2 824)
Impôt différé		
Lié à la naissance et au renversement des différences temporaires	1 818	910
Variation du taux d'imposition	248	—
Ajustement des exercices antérieurs	(1 343)	—
Charge d'impôt comptabilisée dans le compte de résultat	4 913	2 849

ii) La charge d'impôt diffère du montant qui serait calculé en appliquant les taux d'imposition combinés fédéral et provinciaux au résultat avant impôt sur le résultat. Les raisons de cet écart et l'incidence fiscale connexe se présentent comme suit :

	2016 \$	2015 \$
Résultat avant impôt sur le résultat	23 473	37 016
Taux d'imposition applicable	26,9 %	26,9 %
Impôt sur le résultat au taux applicable prévu par la loi	6 310	9 957
Augmentation (diminution) découlant des éléments suivants :		
Écart de taux entre les territoires	(2 172)	(204)
Variation du taux d'imposition	248	—
Ajustement des exercices antérieurs	(123)	(2 824)
Économies fiscales non comptabilisées (comptabilisées) découlant de pertes fiscales et de différences temporaires	1 120	(4 267)
Incidence des frais non déductibles et autres	(470)	187
Total de la charge d'impôt sur le résultat	4 913	2 849
Taux d'imposition effectif moyen	20,9 %	7,7 %

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

	Solde au 31 décembre 2015 \$	Comptabilisé dans le compte de résultat \$	Comptabilisé dans l'état du résultat global \$	Comptabilisé dans les capitaux propres \$	Acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises \$	Variation du taux de change \$	Solde au 31 décembre 2016 \$
Immobilisations corporelles	521	(361)	—	—	—	—	160
Immobilisations incorporelles	(565)	400	—	—	—	—	(165)
Actifs financiers	(1 111)	1 446	2	—	—	(9)	328
Frais de financement	2 451	(1 587)	—	4 466	—	—	5 330
Pertes fiscales	1 368	(811)	—	—	—	—	557
Divers	(323)	190	—	—	—	—	(133)
Actifs d'impôt différé, montant net	2 341	(723)	2	4 466	—	(9)	6 077

	Solde au 31 décembre 2014 \$	Comptabilisé dans le compte de résultat \$	Comptabilisé dans l'état du résultat global \$	Comptabilisé dans les capitaux propres \$	Acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises \$	Divers \$	Solde au 31 décembre 2015 \$
Immobilisations corporelles	—	521	—	—	—	—	521
Immobilisations incorporelles	—	—	—	—	(565)	—	(565)
Actifs financiers	1 422	(506)	817	—	—	—	(1 111)
Frais de financement	1 498	(1 202)	—	2 155	—	—	2 451
Pertes fiscales	—	524	—	—	565	279	1 368
Divers	(76)	(247)	—	—	—	—	(323)
Actifs d'impôt différé, montant net	—	(910)	817	2 155	—	279	2 341

Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont liés aux différences temporaires et aux pertes fiscales non utilisées qui suivent :

	2016 \$	2015 \$
Pertes fiscales	7 778	10 031
Crédits d'impôt à l'investissement	1 230	1 234
Frais de recherche scientifique et de développement expérimental	5 789	5 876
Actifs financiers	298	—
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	15 095	17 141

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

19. INFORMATION SECTORIELLE

La Société n'a qu'un seul secteur à présenter. La principale activité commerciale de la Société comporte le développement, l'acquisition, l'achat et la vente de droits sous licence, la commercialisation et la distribution de produits pharmaceutiques novateurs, de produits de santé destinés aux consommateurs et d'appareils médicaux au Canada et dans des marchés de choix à l'étranger.

20. RISQUE FINANCIER

Gestion du capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont de préserver la capacité de la Société à poursuivre son exploitation afin d'offrir un rendement à ses actionnaires et de maintenir une structure du capital souple permettant l'optimisation des coûts du capital à un risque acceptable.

La Société gère sa structure du capital et y apporte des ajustements en fonction des variations de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. La gestion du capital comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres négociables, les autres actifs financiers (note 10) et les capitaux propres. Afin de maintenir et d'ajuster la structure du capital, la Société peut essayer d'émettre de nouvelles actions ordinaires, de racheter ses actions, et d'acquérir ou de céder des actifs. L'émission et le rachat d'actions ordinaires requièrent l'approbation du conseil d'administration.

La politique de placement de la Société régit les activités de placement liées à la trésorerie. Un comité de placement constitué de membres de la direction et du conseil d'administration veille au respect de cette politique. La Société investit dans des placements stratégiques sous forme de fonds d'actions, de titres de capitaux propres ou de titres de placement liquides à échéances diverses et qui sont choisis en tenant compte du calendrier prévu des investissements et des dépenses des activités poursuivies ainsi que des taux d'intérêt en vigueur.

Risque de marché

Risque de change

La Société conserve de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres négociables, des créances, d'autres actifs financiers et des fournisseurs et charges à payer en dollars américains, en euros et en ILS et, par conséquent, est exposée au risque de change sur ces soldes. Le tableau suivant présente l'exposition nette au risque de change sur les soldes libellés en devises.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

2016	\$ US	€	ILS
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24 212	1 495	66
Titres négociables	77 077	—	19 250
Créances	940	705	—
Autres actifs financiers	76 893	3 263	—
Fournisseurs et charges à payer	(329)	(65)	—
Exposition nette	178 793	5 398	19 316

2015	\$ US	€	ILS
Trésorerie et équivalents de trésorerie	35 620	57	—
Titres négociables	—	—	—
Créances	452	—	—
Autres actifs financiers	46 720	2 801	—
Fournisseurs et charges à payer	(73)	(1 030)	—
Exposition nette	169 583	1 828	—

Risque de prix sur titres de capitaux propres

La valeur comptable des placements disponibles à la vente qui courent un risque de prix sur titres de capitaux propres était comme suit :

2016	\$
Placements en titres de capitaux propres disponibles à la vente	30 936
Placements dans des fonds disponibles à la vente	34 576
Exposition nette	65 512
2015	
Placements en titres de capitaux propres disponibles à la vente	8 478
Placements dans des fonds disponibles à la vente	25 560
Exposition nette	34 038

La Société évalue périodiquement et au moins une fois au cours de la période de présentation de l'information financière si ses placements en titres de capitaux propres ont subi une perte de valeur. Les prix de marché peuvent fluctuer et, ainsi, le montant réalisé lors de la vente ultérieure d'un placement peut différer considérablement de la valeur de marché présentée. Les fluctuations du prix de marché d'un titre peuvent découler de changements observés dans les caractéristiques économiques sous-jacentes de la société émettrice, du prix relatif d'autres placements et des conditions générales du marché. De plus, le nombre de titres vendus pour un titre donné a une incidence sur les montants qui seront réalisés. La Société gère le risque de prix sur titres de capitaux propres en appliquant des politiques rigoureuses en matière de placement approuvées par le conseil d'administration. Le conseil d'administration de la Société passe en revue et approuve régulièrement les décisions en matière de placement en titres de capitaux propres.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

Risque de taux d'intérêt

La Société est d'avis que les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie ne seraient pas très touchés par une variation brusque des taux d'intérêt du marché par rapport aux taux d'intérêt des placements, en raison de la courte échéance des titres négociables et des faibles rendements du marché à l'heure actuelle.

Risque de crédit

La Société évalue son risque de crédit maximal à 117 209 \$ (79 766 \$ au 31 décembre 2015), soit le montant global des actifs suivants : créances clients et autres débiteurs, intérêts à recevoir, prêts consentis, participations dans des fonds et instruments dérivés.

Le solde des titres négociables et des équivalents de trésorerie est investi auprès de trois institutions financières canadiennes d'envergure, de deux caisses de crédit canadiennes visées par une garantie des gouvernements provinciaux, de deux sociétés affiliées étrangères d'importantes institutions financières canadiennes et d'une institution financière israélienne sous la forme de douze certificats de placement garanti et de cinq dépôts à terme. Le risque que courent ces titres est minime. Ces titres sont assortis d'une échéance maximale de deux ans à compter de la date d'achat.

La Société court un risque de crédit lié à ses clients et surveille constamment leur solvabilité. Elle établit les provisions pour créances douteuses en fonction du risque de crédit de chaque client. Le risque de crédit à l'égard des prêts consentis et des intérêts à recevoir découle du risque d'insolvabilité ou de défaillance d'exploitation des partenaires associés aux transactions de prêts stratégiques. La Société court également un risque de crédit à l'égard de ses placements dans des fonds et des instruments dérivés qui sont détenus par l'intermédiaire de fonds de capital-risque ou émis par une contrepartie.

Le tableau suivant représente l'exposition maximale de la Société au risque de crédit, sans tenir compte des titres obtenus pour réduire le risque. L'exposition maximale au risque de crédit est déterminée en fonction de la valeur comptable de l'actif.

Pour les exercices clos les 31 décembre	2016	2015
	\$	\$
Créances clients et débiteurs	2 606	414
Intérêts à recevoir	3 107	1 626
Prêts consentis	75 731	45 545
Placements dans des fonds	34 576	25 560
Instruments dérivés	1 189	6 621
Total	117 209	79 766

En ce qui concerne les créances clients et les débiteurs, la direction détermine le risque de crédit en fonction des clients représentant plus de 10 % des créances clients. Au 31 décembre 2016, trois clients représentaient 55 % du solde des créances clients et débiteurs. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, quatre clients de la Société représentaient 86 % des produits des activités ordinaires.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

Risque de liquidité

La Société génère suffisamment de flux de trésorerie provenant de ses activités opérationnelles pour remplir ses obligations à leur échéance. La Société dispose de suffisamment de fonds provenant de sa trésorerie, de ses équivalents de trésorerie et de ses titres négociables, dans l'éventualité où ses besoins de trésorerie dépasseraient la trésorerie provenant de ses activités opérationnelles, afin de couvrir toutes ses obligations financières.

Analyse de sensibilité

D'après l'exposition nette au risque de change et l'exposition au risque de prix sur titres de capitaux propres susmentionnées, et toutes choses étant égales par ailleurs, une variation de 5 % aurait entraîné une variation dans le compte de résultat ou dans les autres éléments du résultat global, comme suit :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2016 \$	2015 \$
Risque de change (variation de 5 %)		
\$ US	12 003	11 735
€	382	137
ILS	337	—
Risque de prix sur titres de capitaux propres (variation de 5 %)¹		
Placements disponibles à la vente dans des titres de capitaux propres	1 547	424
Placements disponibles à la vente dans des fonds	1 729	1 278

¹ La variation défavorable susmentionnée ne tient pas compte de ce qui pourrait être la meilleure hypothèse ou l'hypothèse la plus défavorable. Les résultats pourraient être pires en raison de la nature des marchés des titres de capitaux propres et des concentrations présentes dans le portefeuille de placement en titres de capitaux propres, surtout dans les situations où les liquidités se font rares, notamment dans le cas des sociétés à faible capitalisation comprises dans les titres de capitaux propres disponibles à la vente.

21. ENGAGEMENTS

Dans le cours normal des activités, la Société obtient des droits de développement, de vente, de commercialisation et de distribution de médicaments innovateurs en contrepartie de redevances ou de paiements liés aux produits qui sont réputés être des engagements opérationnels courants et qui, par conséquent, ne sont pas compris aux présentes. La Société a conclu diverses conventions qui comprennent des obligations contractuelles s'étendant au-delà de l'exercice considéré. Ces obligations sont classées dans cinq grandes catégories : engagements de fonds, produits des activités ordinaires, paiements d'étape et engagements d'achat, engagements liés aux titres de capitaux propres de créances, et autres engagements. Les engagements de la Société au 31 décembre 2016 étaient comme suit :

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

i) Contrat de location simple

La Société est partie à des contrats de location simple visant la location de ses locaux. Les paiements annuels minimaux futurs prévus sont les suivants :

	2016 \$
2017	128
2018	186
2019	175
2020	175
2021	175
Par la suite	117
	956

ii) Engagements de fonds

Au 31 décembre 2016, aux termes des conventions de la Société intervenues avec des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie, un montant de 103 096 \$ (118 397 \$ en 2015), y compris 41 675 \$ (31 021 \$ US) et 21 807 \$ (15 391 €), établi en fonction des taux de change de clôture, peut être puisé sur la durée de vie des fonds.

iii) Produits des activités ordinaires, paiements d'étape et engagements d'achat

Conformément à certaines conventions, Knight peut devoir verser une contrepartie additionnelle si la Société atteint certains volumes de ventes ou si certaines étapes sont franchies, comme l'obtention de l'approbation par les organismes de réglementation au Canada. La Société pourrait devoir verser jusqu'à 37 302 \$, dont 25 914 \$ (19 300 \$ US) et 638 \$ (450 €) à l'atteinte de certains volumes de ventes, à l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation ou à l'atteinte d'autres étapes liées à des produits précis.

En outre, Knight s'est engagée à acheter des stocks d'un produit pharmaceutique jusqu'à concurrence 1 046 \$ (738 €) au cours de la période de cinq ans après la commercialisation de celui-ci.

iv) Engagements liés aux titres de capitaux propres et engagements de prêt

Sous réserve d'une convention de prêt intervenue avec l'un de ses emprunteurs, Knight s'est engagée à participer au premier appel public à l'épargne de celui-ci à hauteur d'un montant maximal de 3 357 \$ (2 500 \$ US). En outre, Knight s'est engagée à investir jusqu'à concurrence de 2 685 \$ (2 000 \$ US) en vue de l'achat d'actions ordinaires d'un emprunteur si certaines de ses cibles de mobilisation de capitaux propres sont atteintes en 2017.

Sous réserve de la convention de prêt conclue avec l'un de ses emprunteurs, Knight s'est engagée à consentir un prêt additionnel de 3 300 \$ (2 458 \$ US) si l'emprunteur respecte certaines conditions.

v) Autres engagements

Au 31 décembre 2016, la Société s'était engagée à payer 116 \$ (86 \$ US) en 2017 à l'égard d'un immeuble.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers, à l'exception les données sur les actions et les montants par action]

22. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

L'incidence sur les flux de trésorerie des variations du fonds de roulement et des autres soldes sans effet sur la trésorerie se présente comme suit :

	2016 \$	2015 \$
Diminution (augmentation) des :		
Créances clients et autres débiteurs	(3 446)	(1 970)
Stocks	670	858
Impôts sur le résultat à recevoir	(4 452)	(231)
Créances clients courantes	195	(624)
Augmentation (diminution) des :		
Fournisseurs et charges à payer	1 943	326
Impôts sur le résultat à payer	1 628	461
	(3 462)	(3 818)

23. RÉGLEMENTATION DES PRIX DE CERTAINS MÉDICAMENTS BREVETÉS

Certains médicaments brevetés du portefeuille de produits de la Société sont assujettis à la réglementation des prix par le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (« CEPMB »). L'objectif du CEPMB est de veiller à ce que les prix des produits brevetés au Canada ne soient pas excessifs. Le prix au Canada des nouveaux produits brevetés se limite au coût des médicaments existants déjà vendus au Canada ou à la médiane des prix du même médicament vendu dans certains pays industrialisés. L'augmentation du prix des produits brevetés existants ne peut dépasser l'indice des prix à la consommation. Le CEPMB surveille la conformité en examinant le prix moyen des transactions de chaque médicament breveté, tel qu'il est constaté par la Société sur une période récurrente de six mois.

24. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

i) Remboursement du prêt consenti à Apicore

Le 6 janvier 2017, Apicore a remboursé le solde du capital du prêt que Knight lui avait consenti, soit 8 137 \$ (6 157 \$ US) ainsi que tous les intérêts courus à cette date.

ii) Protalix

Le 26 janvier 2017, la Société a acquis, par l'intermédiaire d'une de ses filiales, 6 200 000 actions ordinaires de Protalix, société constituée en Israël, à un prix moyen de 0,75 \$ (0,57 \$ US) par action, représentant environ 5 % des actions ordinaires en circulation de Protalix.

Marché boursier

Bourse de Toronto
Symbole boursier : GUD

Agent des transferts

Société de fiducie CST
2001, boul. Robert-Bourassa, bureau 1600
Montréal (Québec) H3A 2A6
Téléphone : 1 (800) 387-0825

Relations avec les investisseurs

Jeffrey Kadanoff
Chef des finances
Téléphone : (514) 484-4831
Courriel : info@gud-knight.com

Siège social

Thérapeutique Knight inc.
3400, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1055
Montréal (Québec) H3Z 3B8
Téléphone : (514) 484-4483
Télécopieur : (514) 481-4116

